

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE
DU DEVELOPPEMENT RURAL

S. M. I. V. A. C. E 2112
M. D. R.

10.100 DIO

COMMUNICATION AU CONSEIL NATIONAL
DU PARTI SOCIALISTE
SUR
LE BILAN DE LA CAMPAGNE 1981 / 1982
ET LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE 1982 / 1983

(Dakar, le 27 Mars 1982)

Présenté par
Serigne Lamine DIOP
Ministre
du Développement Rural

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

E 2112
NDR

**MINISTERE
DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**COMMUNICATION AU CONSEIL NATIONAL
DU PARTI SOCIALISTE
SUR
LE BILAN DE LA CAMPAGNE 1981 / 1982
ET LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE 1982 / 1983**

(Dakar, le 27 Mars 1982)

2112

Présenté par
Serigne Lamine DIOP
Ministre
du Développement Rural

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But- Une Foi

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT

RURAL

COMMUNICATION AU CONSEIL NATIONAL DU PARTI
SOCIALISTE
SUR

LE BILAN DE LA CAMPAGNE 1981/1982 ET LA
PREPARATION DE LA CAMPAGNE 1982/1983
(DAKAR, 1e 27 MARS 1982)

Présenté par
Serigne Lamine DIOP
Ministre du Développement
Rural

Camarades,

Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter l'année dernière, à pareille époque, j'avais indiqué les dispositions alors arrêtées par le Gouvernement, pour donner au secteur rural, dans le cadre du redressement de l'économie générale, l'impulsion jugée nécessaire pour lui permettre de jouer le rôle qui est le sien.

Ces dispositions arrêtées en avril 1980 qui portaient sur l'augmentation du prix au producteur de l'arachide, le maintien des prix de retrocession des facteurs de production, un moratoire allégeant le paiement des dettes, et la fourniture de semences à tous les paysans, n'avaient pas pour la campagne 1980/1981, donné tous les résultats escomptés, le paysan n'ayant pas, aidés par quelques spéculateurs que j'ai eu l'occasion de dénoncer ici-même, jugé opportun de jouer le Jeu.

Cette situation n'a pas cependant entamé le crédit que le Gouvernement avait fondé sur les mesures prises.

En effet, non seulement il avait reconfirmé ces mesures en prenant toutes les dispositions nécessaires pour permettre de réaliser la campagne agricole 1981/1982 dans les meilleures conditions possibles, mais il les a complétées par d'autres plus profondes, mettant le paysan dans une situation qu'il ne pouvait en aucune façon espérer.

Ces mesures complémentaires étaient :

- l'augmentation substantielle des prix au producteur de toutes les productions agricoles

.../...

- la prise en charge par l'Etat, de 20 milliards environ de dette du monde rural en ses lieu et place, dettes consistant essentiellement en semences(arriérés et en cours) et en engrais (en cours).
- la suspension du paiement des autres dettes, en attendant la fin de l'opération assainissement des comptes des coopératives.

Ces mesures complémentaires, annoncées au mois d'avril 1981, ont eu une incidence heureuse sur la préparation de la campagne agricole par les populations rurales, débarrassées qu'elles étaient du poids d'un endettement extrêmement lourd qui s'accumulait d'année en année et qui hypothéquait déjà les résultats de toutes les campagnes agricoles.

Ainsi donc, malgré une conjoncture internationale demeurée défavorable, en raison de la crise de l'énergie, de l'inflation et de la crise monétaire qui annihilent toutes les productions supplémentaires réalisées. des efforts soutenus sont réalisés sur le plan intérieur pour encourager la production et réduire autant que faire se peut, les contre-coups de ces crises.

C'est dans ce contexte général de contradiction (euphorie au niveau des populations rurales du fait des mesures arrêtées, mais perspectives sombres de nos relations avec l'extérieur en raison de la crise de l'économie internationale) que la campagne 1981/1982 a été préparée et réalisée.

.../...

1. BILAN DE LA CAMPAGNE 1981/1982

11. LA CAMPAGNE AGRICOLE 1981/1982

Comme vous vous le rappelez, les résultats contrôlés de la campagne 1980/81 ont été les plus mauvais, jamais observés depuis l'accession de notre pays à la souveraineté internationale.

Ces résultats qui ne reflètent nullement le niveau des récoltes réalisées s'expliquent certes par la mauvaise pluviométrie de cette année, mais également et surtout par la perturbation des circuits de collecte où se sont introduits beaucoup de commerçants et que le paysan boudait pour échapper au paiement de ces dettes.

Cette situation a amené le Gouvernement à rechercher, très tôt, les correctifs possibles, parmi lesquels, celui économique consistant à relever sensiblement les prix au producteur de manière à décourager, à l'avenir, toute tentative de spéculation et, à l'allégement de la situation d'endettement du paysan pour lui donner d'avantage foi en l'avenir.

Ces mesures ont été très favorablement accueillies par les populations rurales qui en ont perçu toute la portée. Aussi, ont-elles réagi, assez rapidement, par un grand entrain dans les travaux de préparation des champs et par un retour massif vers la campagne.

C'est donc, sous le signe de l'espoir que s'est préparée la campagne agricole 1981/1982 pour laquelle, toutes les dispositions possibles ont été prises, pour rendre disponibles, les facteurs de production dans le cadre d'un programme agricole imposé par les circonstances.

.../...

1.1.1. - Programme agricole

Il a essentiellement consisté en fourniture de semences, d'engrais et de fongicides aux populations.

1.1.1.1- Semences

- arachide d'huilerie

Malgré la modicité des résultats de la campagne de commercialisation, un capital légèrement supérieur à 120.000 t et, de bonne qualité a pu être dégagé et distribué aux paysans.

Vous me permettrez d'insister un peu sur la qualité des semences que d'aucuns veulent mauvaises alors qu'il n'en est rien. En effet, bien qu'une bonne partie du capital mis en oeuvre provienne des coopératives bloquées, la qualité des semences reste bonne car, les critères de qualité qui avaient été arrêtés pour procéder au blocage des seccos coopératives, ont été rigoureusement respectés. La contre expertise réalisée, conformément aux dispositions de la convention de financement de la reconstitution du capital semencier, par la caisse Centrale de Coopération Economique, a confirmé cet état de fait, puisque, après analyse secco par secco, il a été accepté, dans le cadre du prêt C.C.C.E., environ 97 % du capital semencier.

Il n'y a donc pas eu de problème de qualité

.../...

des semences, mais un problème de valeur culturale, une plus grande quantité de semences base coque étant nécessaire pour ensemençer un hectare.

Les distributions de semences commencées dès les premiers jours du mois de mai, ont été presque entièrement réalisées à la fin du mois de juin. Elles ont porté globalement sur 122 394 t 431 se répartissant ainsi qu'il suit :

- Cap- Vert.....	202 061
- Casamance.....	10 631 520
- Diourbel.....	17 390 214
- Fleuve.....	709 450
- Sénégal-Oriental.....	6 168 183
- Sine-Saloum.....	50 746 013
- Thiès.....	17 380 674
- Louga.....	18 268 475

Sur ce tonnage global, la part des gros producteurs a été de : 942 tonnes distribuées selon les dispositions d'un contrat précis les liant à la SONAR et leur faisant obligation de commercialiser leur prochaine récolte par le canal des coopératives.

.../...

Le capital mis à la disposition du monde rural a pu être préparé en toute sérénité.

- arachide de bouche

S'agissant de l'arachide de bouche, la presque totalité des productions collectées a servi à la reconstitution du capital semencier dans le cadre de la relance de l'opération. Ainsi un capital de 1 326,780 t a pu être distribué aux paysans et qui se répartit comme suit :

- Casamance.....	580,135
- Sénégal-Oriental.....	204,572
- Sine-Saloum.....	542,073

Ce capital a été distribué également sans aucune difficulté et à temps.

- Autres semences

En ce qui concerne les autres espèces, compte tenu de la faiblesse des quantités de semences commercialisées par la SONAR, en raison de la quasi-absence de financement, les offres faites aux populations rurales, ont été très réduites :

-Mil et sorgho	2,760 t
- Maïs	46,425 t
- Niébé	2,515 t

.../...

Une mention spéciale doit être faite pour le riz. Si la SAED a pu faire face à ses besoins en semences à partir de la production locale, pour la SOMIVAC par contre, il a fallu faire appel à l'extérieur, pour satisfaire les besoins. Ainsi, 200 t de semences de riz ont été importées de la Gambie.

Enfin, en ce qui concerne le coton, aucun problème de semence ne s'est posé. Il y a lieu tout simplement de signaler que dans le cadre du remplacement de la variété actuellement en culture, 100 tonnes de semence de la variété

L. 299-10 permettant d'ensemencer 2 000 t ont été distribuées. Ces semences ont été entièrement utilisées.

S'agissant des semences, on peut conclure, que malgré la conjoncture difficile, il a pu être fait face aux besoins essentiels et dans les délais requis.

1.1.1.2- Engrais :

En matière d'engrais, compte tenu de la situation financière générale, mais aussi de la situation d'endettement du monde rural, un programme limité à 50 000 t a été mis en oeuvre dont :

5 624 t par la SODEFITEX

44 376 t par la SONAR

.../...

L'ensemble de ces engrais commandé, il faut le reconnaître, assez tardivement, a pu être mis en place à temps, sauf en ce qui concerne l'urée qui, en raison de difficultés de divers ordres dans l'exécution du marché, n'a pu être disponible que très tard pour être utilisé avec profit. Aussi, en résultera-t-il des reliquats que l'on stockera en attendant de les incorporer au programme 1982/1983.

Sur son programme la SONAR a effectivement mis en place à la date du 1er Juillet, 32 553 t d'engrais divers, se répartissant ainsi qu'il suit :

- Cap- Vert.....	6 t
- Casamance.....	3 335 t
- Diourbel.....	3 331 t
- Fleuve.....	-
- Sénégal-Oriental.....	1 995 t
- Sinc-Saloum.....	19 727 t
- Thiès.....	2 254 t
- Louga.....	1 905 t

Ce programme d'engrais est nettement en deça des besoins réels des populations. Aussi, tout au long des périodes de distribution n'ont-elles pas cessé de souhaiter son augmentation.

.../...

11.1.3 - Fongicides :

S'agissant des fongicides, un programme de 250 t environ permettant de traiter les semences distribuées a été exécuté.

x

x

x

En conclusion de ce chapitre, il y a lieu de noter que malgré la conjoncture difficile, tout a été mis en oeuvre, pour mettre à temps, à la disposition des populations rurales, les facteurs de production. A cet effort du Gouvernement a répondu celui des populations que traduisait, à la veille de l'installation des pluies, l'application dans les travaux de préparation des champs qui matérialisait les intentions de culture.

11.2- Pluviométrie et installation de la campagne et comportement des cultures

Comme pour couronner cet effort de préparation de la campagne, les pluies sont arrivées non seulement précoces, mais surtout abondantes et générales sur la presque totalité du territoire national.

.../...

Le 24 Juin en effet, est tombée sur la presque totalité du territoire, une pluie qui, sauf dans le nord, a partout dépassé les 20 mm, permettant ainsi de commencer les semis pour les espèces que l'on sème sur sol humide.

Cette pluie du 24 juin a été suivie par d'autres, non moins abondantes et générales, qui ont eu lieu les 2 et 3 juillet 1981 et qui ont permis de poursuivre les semis d'arachide et de consolider les plants issus des semis à secs et de faire des semis sur pluie du 24 juin.

A partir de cette date, des pluies d'intensités diverses sont tombées et qui ont permis de réaliser les semis en humide à plus de 90 % avant le 15 juillet.

En effet de rares zones -partie des départements de Louga (MBedienne) et de Kébémér Darou/ Mousty partie de la région du Fleuve (Podor et Dagana) partie de l'arrondissement de Diakhao, n'avaient pu réaliser leur ensemencement en raison d'absence ou d'insuffisance des pluies enregistrées... Ailleurs (dans Diourbel, Thiès et Gossas) des semis ont été volontairement retardés en raison de la variété (55.437 ..

.../...

Toutes ces zones ont pu toutefois terminer ou réaliser leur semis sur les pluies intervenues les 14, 20, 24, 25 et 26 juillet 1981.

La totalité des semis d'arachide, sauf en Casamance, à Fatick et à Louga, de mil, de coton, de maïs et de Niébé, ainsi que de riz pluvial a été réalisée avant le 31 juillet, ce que l'on n'a pas observé depuis de nombreuses années et le développement végétatif des cultures est tout à fait normal, de rares périodes significatives de sécheresse, pouvant avoir une incidence négative sur le comportement des plants, ayant été observées.

1.1.2.1 - Arachide d'huilerie

Les semis d'arachide ont été en général précoces cette année, compte tenu de la date d'installation des pluies et de l'intensité des premières pluies enregistrées. C'est ainsi qu'à la mi juillet, plus de 90 % des superficies avaient été ensemencées et, à la fin de ce mois, il était observé une faible proportion de superficie non encore ensemencée :

- à Louga et à Fatick qui utilisant de la 55 437, ont été tardivement arrosés.

.../...

- en Casamance qui est coutumière d'une telle situation en raison d'un calendrier de début de campagne très chargé surtout quand les parcelles sont préparées avant semis.

Les levées ont été en général très bonnes et les densités observées correctes, ce qui confirme la qualité des semences.

L'évolution des plants a été normale, les travaux d'entretien ayant pu être faits avec soin, malgré un développement explosif des adventices en début de campagne, et aucun incident n'ayant été observé.

Dans l'ensemble, les superficies mises en culture ont été de même ordre de grandeur que ce qu'on observe habituellement (un peu plus d'un million d'ha).

Les rendements observés ont également été à l'image de la pluviométrie et de l'évolution de la plante.

1.1.2.2. - arachide de bouche

Les semences distribuées dans le cadre de la relance de cette opération devaient permettre de réaliser, un

.../...

superficie de 7 800 Ha. Si au Sine Saloum et au Sénégal Oriental, les semis ont pu être réalisés à temps, en Casamance on aura noté un certain retard, comme pour l'arachide d'huilerie, retard qui s'est traduit, en définitif, par la non réalisation des objectifs de superficie.

.Les levées observées ont été bonnes et le développement végétatif tout à fait normal.

Les résultats obtenus ont été en général très bons, notamment au Sine Saloum, où les rendements observés sont aux environs de la tonne à l'hectare.

1.1.2.3. - Coton

Les intentions de mise en culture révélées par le recensement aux mois d'avril/mai, se situaient à 46 000 Ha pour des objectifs de campagne de 40 000 ha. Mais les réalisations au 25 Juillet, date à laquelle les paysans ont, de leur propre chef arrêté les ensemencements, n'ont été que de : 33 185 Ha.

- Sine-Saloum	:	5 878 Ha 75	sur	6 500	soit 90%
- Sénégal-Oriental	:	11 263 Ha 75	sur	12 500	soit 85%
- Vélingara	:	9 131 Ha 25	sur	12 500	soit 73%
- Kolda	:	6 911 Ha 25	sur	8 500	soit 81%

.../...

Les raisons pour lesquelles les objectifs de superficie n'ont pas été réalisés sont multiples :
compétitions de l'arachide compte tenu des prix et de l'augmentation des programmes de multiplication des semences, calendrier cultural trop chargé, niveau d'équipement des paysans insuffisant. La raison dominante semble être, selon les responsables du secteur coton, la trop faible différence de prix entre le coton et l'arachide.

Les levées observées ont été correctes et les travaux d'entretien, (sarclage et démariage) et d'application des engrais ont été faits avec soin/^{bien} que les premiers sarclages aient été rendus difficiles par la fréquence des pluies en Casamance et au Sénégal-Oriental.

Aussi, sur le plan des résultats, la campagne cotonnière 1981/1982, constitue t-elle la meilleure observée de ces dernières années.

1.1.2.4. - Mil et Sorgho :

La plus forte proportion de superficie (plus de 70 %), consacrée aux mil et sorgho, est constituée de souna dont les semis se réalisent en général à sec, sanio et sorgho ayant pratiquement disparu du nord et du centre nord du bassin arachidier, pour ne se retrouver que dans le sud du Sine Saloum, en Casamance et au Sénégal-Oriental.

.../...

Les semis de ces différentes espèces ont été réalisés à temps et les levées qui en ont résulté ont été très bonnes. De rares cas de resemis ont été observés cette année.

Le développement végétatif est tout à fait normal, les sarclages ayant pu être faits correctement.

Cependant en raison de l'insuffisance du programme engrais mis en oeuvre, on a observé, notamment dans les zones nord, une faim très marquée en azote sur les mil et sorgho, qui ont assez sensiblement affecté les rendements.

Quelques cas d'attaques de parasites (sautés riaux, tamsacta et iules) vite maîtrisés grâce à des traitements insecticides ou à la précipitation de pluies abondantes ont été observés sur Diourbel, Thiès et Louga.

Sur le plan des superficies consacrées au mil, il a été observé une forte augmentation par rapport aux années antérieures, puisqu'elles sont supérieures à celles consacrées à l'arachide.

.../...

La conjugaison de tous ses faits a eu pour conséquence, une récolte abondante de mil pendant la campagne 1981/1982, récolte supérieure à 700 000 tonnes.

1.1.2.5. - Maïs

En matière de maïs, malgré tout l'intérêt qu'on lui attache dans le cadre du plan alimentaire sénégalais, les programmes de production restent encore assez limités du fait de l'insuffisance de semences, mais surtout de l'absence de filière bien précise.

Cette année, cependant, les semis qui ont été réalisés à temps, ont porté sur des superficies supérieures à celle de l'année précédente (environ 71 000 Ha).

Le Maïs s'est développé à peu près normalement, mais le retard de disponibilité et d'apport d'urée, lui aura empêché d'exprimer toutes ses potentialités.

Malgré tout, les productions obtenues ont été satisfaisantes.

1.1.2.6. Le Riz

En matière de riz la pluviométrie enregistrée a été favorable à l'installation des cultures, notamment en Casamance. Toutefois la réalisation des programmes prévus a été rendu difficile par l'insuffisance des semences disponibles. Aussi a-t-il fallu faire appel au pays voisin pour satisfaire certains besoins. La SOMIVAC, dans ce contex-

te a importé 200 t de semences de riz à partir de la Gambie.

Il faut signaler que ce manque de semences résulte de l'absence d'organisation de la collecte de semences d'espèces diverses à l'issue de la campagne 1980/1981, faute de moyens financiers.

Les rizières installées se sont développées normalement, aucun incident végétatif n'ayant été déploré.

Les superficies mises en cultures n'ont, dans l'ensemble, été/de ^{que} 70 000 Ha, mais les résultats enregistrés sont satisfaisants.

1.1.2.7- Niébé

Le programme de culture de Niébé a été réalisé tel que prévu et porte sur environ 48 000 Ha entièrement ensemencés.

Le développement végétatif a été normal, malgré quelques attaques d'amsacta dans les régions de Thiès, de Louga qui ont été arrêtées par la reprise de pluie vers les 24/26 Juillet.

Les résultats enregistrés ont été dans l'ensemble très corrects, les revenus procurés par la commercialisation des produits ont constitué un appoint appréciable pour les populations.

.../...

Comme vous le voyez donc, dans l'ensemble, les cultures ont été correctement installées. Les travaux d'entretien ont été bien menés et les parcelles sont restées propres malgré un développement explosif des mauvaises herbes en début de campagne. Toutes les cultures se sont développées et ont évoluées normalement, très peu de facteurs négatifs ayant été observés.

Aussi les productions ont - elles été dans l'ensemble moyennes à bonnes, comme il ressort des tableaux ci-dessous.

PREVISION DE RECOLTE 1981/1982

1/ Cultures industrielles

REGIONS	Arachide Huilerie		Arachide de Bouche		Coton	
	Superficiés en Ha	Production en T	Superfi.:	Product.:	Superfi.:	Product.:
CAP VERT	-	-	-	-	-	-
CASAMANCE	88 500	88 500	2 000	1 772	15 911	19 931
DIOURBEL	124 400	116 800	-	-	-	-
FLEUVE	4 140	3 065	-	-	-	-
S/ORIENTAL	55 800	56 000	1 240	1 370	1 682	10 869
S/SALOUM	428 660	380 500	2 065	2 200	5 384	4 721
WHIES	120 700	73 700	-	-	-	-
BOUGA	187 990	159 800	-	-	-	-
TOTAL 81/82	1.010.190	878.365	5.305	5.342	31.977 (1)	35.521 (2)
80/81	1.079.200	530.000	5.800	3.400	29.800	21.851
79/80	1.096.800	787.000	21.100	8.200	30.800	26.800
78/79	1.154.000	1.050.200	24.100	17.100	48.200	33.800
77/78	1.161.000	508.100	23.700	11.200	47.100	37.100

(1) : Il s'agit des superficies récoltées

(2) : Il s'agit de l'hypothèse basse de production, l'hypothèse haute se situant aux environs de 38.000 à 39.000 tonnes.

PREVISION DE RECOLTES 1981/1982

2/ Cultures vivrières

REGIONS	Mil et Sorgho		Maïs		Riz		Niébé
	Sup. Ha	Prod.T.	Sup. Ha	Prod.T.	Sup. HA	Prod/T.	Prod.T.
CAP VERT	-	-	-	-	-	-	-
CASAMANCE	99 000	79 604	29 500	19.175	59 031	69 078	1 116
DIOURBEL	174 464	96 917	-	-	-	-	4 447
FLEUVE	56 308	26 675	1 763	1 252	11 004	32 190	2 071
S/ORIENTAL	59 917	51 581	25 740	30 900	1 364	2 044	
S/SALOUM	440 956	314 071	14 256	27 213	1 700	-	1 282
THIES	160 345	115 736	-	-	-	-	8 748
LOUGA	185 899	52 792	-	-	-	-	15 145
Total 81/82	1.176.885	736.412	71.256	78.540	71.598	103.312	25.809
80/81	1.083.600	552.700	53.360	49.340	64.560	67.800	20.389
79/80	924.900	495.100	51.100	45.300	82.100	112.700	-
78/79	1.054.700	801.700	56.700	44.800	91.400	146.000	22.500
77/78	942.800	420.000	53.600	33.100	63.300	62.900	11.719

1.1.3. Campagne de Commercialisation

Un conseil interministériel, tenu le 17 septembre 1981, après avoir analysé le déroulement de la campagne de collecte 1980/1981 et constaté les résultats satisfaisants obtenus, décida de reconduire le même dispositif pendant la campagne 1981/1982.

Ainsi donc, comme pour la campagne de commercialisation précédente, on retrouve les mêmes acteurs à savoir:

- les coopératives assistées par le service de la coopération et les sociétés régionales de développement.
- la SEIB, la SONACOS et la SONAR pour respectivement l'arachide destinée à l'Huilerie et pour les semences de toutes espèces et l'arachide de bouche.
- la SODEFITEX pour le coton
- le C.A.A. et les Sociétés régionales de Développement pour les céréales (mil et sorgho, Maïs et riz)

L'objectif assigné à tous ces acteurs était d'acheter avec le maximum de célérité, tous les apports des paysans afin que ceux-ci ne puissent, en aucune façon, être tentés par les circuits parallèles.

Dans l'ensemble, les opérations se sont bien déroulées malgré quelques difficultés d'ordre financier que

.../...

l'on a toujours cherché à régler le plus rapidement possible.

1.1.3.1- Commercialisation des arachides

La campagne de commercialisation des arachides a été ouverte le 2 Novembre 1981 sur l'ensemble du territoire avec, pour respecter l'objectif de rapidité de la campagne, un financement substantiel permettant d'acheter 35% des quantités à collecter prévues, sauf en zones frontalières où le financement mis en place était à concurrence de 50% des possibilités d'achat.

Compte tenu du démarrage précoce de la campagne, les premières semaines n'ont vu réaliser que des apports très faibles, les travaux de récolte et de technologie de la récolte n'étaient pas, en effet, suffisamment avancés.

Ainsi, à la fin du mois de novembre 1981, c'est paratiquement, au nord de l'axe Dakar-Kaffrine que des apports en commercialisation ont été réalisés, les apports les plus importants concernant les régions de Louga, Thiès et Diourbel et le département de Gossas dans le Sine Saloum.

Dans le reste du Sénégal, il a fallu attendre les premières semaines de décembre pour voir la campagne de

.../...

Collecté démarrer réellement et prendre progressivement sa vitesse de croisière.

Un ralentissement du rythme des apports a été toutefois constaté à fin décembre - début janvier, en raison de problème de financement lié à certains de nos engagements vis à-vis de l'extérieur dans le cadre du plan de redressement économique.

Pendant cette période qui a duré environ deux semaines, il a été noté, malgré son interdiction, la réalisation de beaucoup de dépôts volontaires au niveau des coopératives, dépôts que d'aucuns ont voulu malhonnêtement assimiler à des achats différés ou à crédit et utiliser comme moyen de propagande contre le parti.

A ce propos, il convient de rappeler que le dépôt préalable est interdit dans toutes les dispositions prises en matière de commercialisation, mais le paysan continue à l'utiliser, car il constitue pour lui, un moyen sûr de conservation de sa récolte à l'abri de tout risque de pertes, le poids de récolte qu'il dispose à sa coopérative lui étant intégralement dû et payé, quoiqu'il arrive.

Cette période d'insuffisance de financement s'est arrêtée au cours de la deuxième décade de janvier, à la fin de laquelle, tous les dépôts ont été régularisés et payés.

.../...

Au 8 Février 1982, la situation de la collecte se présente ainsi qu'il suit :

REGIONS	Collecte réalisées par SEI et SONACOS	Achat Semence par la SONAR	TOTAL
DIOURBEL	80.526,692	2.587,327	83.114,019
CASAMANCE	33.457,000	7.060,799	40.517,799
S/ORIENTAL	33.762,000	3.160,584	36,922,584
S/SALOUM	289.938,000	29.448,668	319.386,668
THIES/CAP VERT	66.986,000	2.984,801	69.980,801
LOUGA/FLEUVE	69.620.000	14.206,710	83.826,710
	574.299.692	59.448.889	633.748.581

Ainsi donc au 8 Février, 633.748 t 581 représentant une valeur de 38.264.843,164F. CFA au niveau paysan, ont été collectées.

Ce tonnage correspond à :
72,15 % des prévisions de récolte
ou 85,99 % des prévisions de collectes.

Il faut signaler que la région de Louga est celle où l'écart entre les prévisions de récolte et les quantités collectées est le plus grand, Louga n'ayant collecté que 51 % des prévisions et les apports enregistrés depuis quelques semaines annoncent effectivement la fin de la collecte. La région de Louga est suivie par celle de Diourbel qui n'aura collecté que 71 % de ces prévisions de récoltes.

.../...

Ces écarts semblent s'expliquer par le fait que c'est dans ces régions que l'on observe le plus de commercialisation parallèle.

Ainsi y a-t-il lieu, d'en appeler aux responsables du parti dans ces régions, afin qu'ils mettent tout en oeuvre pour faire comprendre aux populations locales, militants de base du parti, tout le tort ^{qu'elles portent} à l'économie générale et partant, à la nation entière, en usant de telle pratique.

Je ne saurais terminer ce passage de mon rapport, consacré à la collecte de l'arachide, sans faire une mention spéciale du problème des évacuations.

L'organisation des évacuations aura en effet posé de nombreux problèmes que l'on a pu résoudre, en relation avec le Ministère de l'Équipement, qu'après plusieurs séances de concertation avec les transporteurs d'une part et avec les coopératives d'autre part .

Mais la réalisation matérielle des opérations n'a pas été facile, en raison même de la contexture actuelle du parc de camions où domine le gros porteur et, en raison également du nombre de camions disponibles qui ^{est} nettement insuffisant.

Aussi, les opérations se déroulent ^{elles} trop lentement. Bien que commencées très tôt, et malgré les améliorations apportées dans les réceptions au niveau des Huileries, les éva-
.../...

cuations primaires semblent devoir se prolonger jusqu'à fin mai, ce qui non seulement augmentera les risques de mouilles, mais également constituera une gêne pour les distributions de semences, qu'il sera difficile de réaliser avant la fermeture de la campagne de commercialisation qui ne saurait intervenir que lorsque les coopératives seront complètement évacuées.

Pour toutes ces raisons, des efforts supplémentaires devront être faits de part et d'autre pour éviter une telle situation :

- par les Huiliers, dans le cadre d'une amélioration des conditions d'organisation des transports et des réceptions
- par les transporteurs, dans le cadre d'une plus grande participation au transport de l'arachide pendant la période considérée.

C'est à ce prix seulement (meilleure organisation des évacuations et des réceptions, affectation en priorité de la majorité du parc disponible au transport de l'arachide) que l'on arrivera à loger toute la récolte collectée à bonne date.

.../...

1.1.3.2. Collecte de l'arachide de bouche.

En raison de difficultés de financement, elle aura connu un très grand retard notamment en Casamance où les populations n'ont pas pu s'accommoder des arrangements que la SONAR, qui était chargée de l'opération, avait mis au point pour assurer au moins la reconstitution du capital semencier.

Certes, jusqu'à la mise en place du crédit destiné à la collecte des arachides de bouche, les disponibilités utilisables à cette fin étaient limitées, mais elles ont pu tout de même permettre de parer au plus pressé, au Sénégal-Oriental et au Sine Saloum.

Ainsi il a été collecté dans ces deux régions à la date du 3 Février 1982 :

Sine-Saloum : 2.128t,188
entièrement destinée aux semences

Sénégal-Oriental: 591t,831 dont
300t,000 à titre de semences
291t,831 pour l'industrie.

En Casamance par contre, à cette date, aucune graine d'arachide de bouche n'aura été collectée, le paysan ayant refusé de livrer les semences avant d'être sûr de

..../...

pouvoir commercialiser la production destinée à l'industrie.

Le crédit destiné à la collecte de l'arachide de bouche, que la BNDS a accordé à la SONAR, dans les tous derniers jours de janvier et, mis en place pendant la deuxième semaine de février, devra permettre de résoudre le problème casamançais, mais il ne faut plus s'attendre qu'à des résultats médiocres.

1.1.3.2. Collecte du coton

Le coton a encore été, cette année le seul produit n'ayant connu aucune difficulté pendant la période de commercialisation. Les crédits ont pu être dégagés à temps et les opérations sont menées dans de bonnes conditions sur le terrain.

Les résultats enregistrés le 8 Février 1982 sont les suivants :

Sine-Saloum	:	4.905t,454
Tambaeounda	:	6.802t,402
Vélingara	:	8.455t,724
Kolda	:	5.546t,418
		<hr/>
		25.709t,998

.../...

Il convient de remarquer que le coton produit et commercialisé est particulièrement propre, et de bonne qualité puisqu'il se répartit dans les différents choix selon les proportions suivantes :

1er choix	:	96,1 %
2° choix	:	3,7 %
3° choix	:	0,2 %

La collecte se poursuit normalement de même que les évacuations et il est permis d'espérer que les prévisions de récolte seront légèrement dépassées

Enfin il convient également d'indiquer^{qu'à} cette date, le coton aura permis d'injecter dans les zones concernées, la somme de 1.748.000.000 F. CFA environ.

1.1.3.3. Collecte du mil

Elle a été réalisée dans les mêmes conditions que l'année dernière par les coopératives en relation avec le Commissariat à l'Aide Alimentaire, la participation officielle des commerçants agréés n'ayant pas pu avoir lieu en raison de l'impossibilité pour eux d'accéder au crédit bancaire.

.../...

C'est donc seulement le Commissariat à l'Aide Alimentaire qui a pu intervenir officiellement dans la collecte des mils et sorgho.

Son programme d'achat était relativement important puisqu'il s'agit pour lui de constituer un stock de sécurité au moins à hauteur de 30.000 t sur le plan intérieur.

Il n'aura pas cependant pu être réalisé que partiellement, en raison de difficultés de financement, le fonds de solidarité qui, a assuré l'essentiel des crédits nécessaires n'étant pas disponible de façon continue.

Les lenteurs de mobilisation du fonds de solidarité, ont amené le Commissariat à l'Aide Alimentaire à essayer de diversifier ses sources de financement. C'est dans ce cadre que des fonds de la R.F.A. ont pu être utilisés pour le financement de la commercialisation du maïs notamment et des fonds de la communauté Economique Européenne pour le renforcement du programme d'achat de mil et sorgho.

L'ensemble des fonds mis en oeuvre ont permis de collecter au 8 Février 1981, un tonnage de :

12.116,762t de mil et 500 t de maïs.
pour une valeur de 645.454.862 F.CFA .../...

Les 500 t de maïs ont été intégralement achetés au Sine Saloum.

S'agissant du tonnage de mil, il se répartit ainsi qu'il suit :

. Casamance	:	197t,904
. Diourbel	:	1.970t,000
. Fleuve	:	141t,054
. S/Oriental	:	500t,000
. Sine Saloum	:	6.799t,310
. Thiès	:	1.935t,495
. Louga	:	581t,098

Les opérations de collecte se poursuivent, mais avec les lenteurs constatées dans les réalisations, notamment dans la mise en place des financements, les programmes d'achats arrêtés ne pourront pas être complètement exécutés.

Des améliorations notables devront donc être apportées dans le système au cours des années prochaines, car notre objectif d'autosuffisance alimentaire ne pourra être atteint que si les mils et sorgho en particulier, et les céréales en général rentrent de façon irréversible dans

.../...

des circuits de collecte, de commercialisation, de transformation et de distribution bien structurés.

o

o

o

En conclusion de ce chapitre on peut noter que si pour le coton et l'arachide d'huilerie les opérations de commercialisation se déroulent correctement, pour les céréales et les cultures secondaires, il reste beaucoup à faire pour les doter de circuits de commercialisations adéquats c'est-à-dire de nature à apporter à leur développement, le support nécessaire.

1.1.4. La Campagne maraîchère

La campagne maraîchère 1981/82 est caractérisée d'une part par le regain d'intérêt accordé par le Gouvernement à cette activité et d'autre part par l'avènement de la Société des Terres Neuves (STN) dans sa nouvelle mission de développement des cultures maraîchères dans les Niayes.

Aussi, le secteur maraîcher prend t-il une option devant lui permettre de répondre à l'attente légitime des personnes qui y évoluent : maraîchers, commerçants, investisseurs, membres de l'encadrement.

Ainsi des efforts sont déployés pour atteindre rapidement l'autosuffisance alimentaire concernant les légumes de grande consommation que sont les pommes de terre, les oignons et les tomates. Par ailleurs les légumes d'exportation bénéficient d'un planning de production tenant compte à la fois des périodes d'exportation, du volume du frêt disponible et des conditions écologiques du milieu.

C'est dans ce contexte qu'a été **préparée** la campagne maraîchère, dans ses deux secteurs d'activités que sont :

- le maraîchage traditionnel qui représente 80 % des surfaces exploitées et 70 % de la production nationale ;

.../...

- les périmètres organisés, publiques et privés.

1.1.4.1. Préparation et Déroulement de la Campagne

1.1.4.1.1- Dans le Secteur Traditionnel

Semences

Plusieurs réunions avec les ministères intéressés ont abouti à l'établissement d'un planning de production devant conduire à l'autosuffisance alimentaire en 1983.

Pomme de terre : Un programme a été également mis en place la campagne précédente.

Les prévisions d'importation de semences sont estimées à 1448 T dont 948 par la SONAR pour le compte des coopératives et 500 T pour les exploitations privées.

Elles concernent les variétés suivantes:
Clauster, Spunta, Kerpondy et Baraka.

.../...

Le Programme SONAR a été réalisé à 73,62 %

! Destination	! Prévisions ! ! d'importat. ! ! (en tonnes) !	! Réalisation ! ! (en tonnes) !	! Reste ! ! (en Tonnes) !	! % de ! ! Réalisa. !
! Cap-Vert	! 190	! 125	! 65	!
! Thiès	! 555	! 491	! 64	!
! Fleuve	! 20	! 20	! -	!
! Louga	! 20	! 15	! -	!
! P. Maraîchers	! 92	! -	! 92	!
! SOMIVAC	! 3	! 3	! -	!
! Particuliers	!	!	!	!
! Niayes	! 68	! 44	! 24	!
! TOTAL	! 948	! 698	! 25	!

Les importations de la SONAR s'effectuent en 3 tranches : Novembre, Décembre et Janvier, pour une meilleure répartition de la production dans le temps, donc un meilleur approvisionnement du marché.

Pour les exploitations privées sur des importations estimées à 500t des réalisations à hauteur de 219t ont été effectuées à la date du 30 Novembre 1981.

Ces exploitations dotées de moyens matériels plus importants ont été en effet programmées pour les productions précoces et tardives, ce qui permettra un meilleur étalement de la campagne de production.

Haricot vert: La production de haricots verts est essentiellement destiné à l'exportation ; seuls les écarts de triage sont écoulés sur le marché intérieure.

L'ASEPAS a programmé les semis de sa production du mois d'octobre à fin février = début mars. Sept semis espacés de 20 jours les uns des autres sont prévus. A la fin du mois de décembre 1981 quatre semis ayant mobilisé 86,625 T de semences avaient été effectués.

1er semis de 10 au 15 Octobre 1981	: 12 875 kg
2è semis du 30 au 4 Novembre	: 18 900 kg
3è semis du 25 au 20 Novembre	: 32 900 kg
4è semis du 20 au 25 Décembre	: 17 950 kg.

Le Haricot vert représente 76,92 % du programme d'exportation de l'ASEPAS, les 23,08 % restant concernant le Melon, le Piment et le Poivron.

Oignons : Au niveau du Gandiole, les programmes ~~semenciers~~ portent sur 3,030 T pour 505 ha et dans les régions du Cap-Vert et Thiès 1,5 t de semence pour 250 ha.

Les variétés cultivées sont Texas grano, **jaune** Hâtif de Valence, géant d'Espagne et Violet de G^lmi. Cette dernière variété qui se conserve bien, fait l'objet de multiplication par l'ISRA afin d'étendre rapidement sa production pour l'approvisionnement des marchés pendant l'hivernage.

.../...

La production attendue est estimée à 10 500 t au Gandiolé et 5 000 t dans les régions du Cap-Vert et de Niès soit au total : 15 500 t.

En ce qui concerne les autres semences, les maraîchers s'approvisionnent directement auprès des grainetiers de la place.

Engrais: Comme il ressort du tableau ci-dessous, le programme engrais qui portait sur 836,7t a été, malgré les difficultés d'approvisionnement, réalisé à 91,29 %.

Destination	Prévisions (en tonnes)	Réalisation (en tonne)	Reste (en tonne)	% de Réalisation
URC du Cap-Vert	164,3	164,3		
URC du Cap- Vert	175	175		
Fleuve	33	33		100 %
Louga	15	15		
P. organisés (P. Maraîchers Caritas)	449,4	376,5	72,850	83,78
TOTAL	836,7	763,850	72,850	91,29

Pesticides: En dehors des périmètres organisés, on remarque une faible couverture phytosanitaire vu le coût du produit. Seuls les membres de l'ASEPAS assistent les maraîchers pour le traitement des produits d'exportation.

.../...

A l'avenir la DPV, en collaboration avec la STN, mettra au point un programme d'intervention approprié s'appuyant sur le futur crédit agricole afin qu'une meilleure protection des cultures au niveau des exploitations traditionnelles, soit assurée.

1.1.4.1.2. Périmètres Organisés

. Kirène, Baobab, S1 Bis

Le programme arrêté au niveau de ces périmètres rencontre l'agrément des parties concernées et tient compte et des besoins du marché locale et des créneaux d'exportation vers l'Europe.

E s p è c e s	Production commerciale (en tonne)	Surface (ha)	Rendement (en tonne)
Haricot vert (Bobby)	945	135	7
Melon	720	75	9,6
Poivron	360	24	15
Pomme de terre	1 020	51	20
Tomate de table	1 180	59	20
Piment	127,5	9,5	15
Chou	600	30	20
Tomate	55	2,75	20
T O T A L	4 952,5	385,25	

.../...

La production commerciale attendue au niveau des trois périmètres est donc de 4 452,5 t dont 1 750 t destinées à l'exportation, pour une surface développée de 385,25 ha (surface réelle = 324 ha) ; 624 familles encadrées sont intéressées par cette production. L'exécution de ce programme suit son cours normal : la production de melon est entamée à mi-décembre, les haricots vert et tomates de table sont ensemencés et la récolte de piment est en cours.

Le niveau d'exécution de ce programme s'établit
comme suit :

Haricots verts	: 85 ha	semés	soit 62,96 %	du programme
Melon	: 75 ha	" "	93,33 %	du programme
Poivron	: 19 ha	" "	79,16 %	du programme
Pomme de terre	: 6 ha	" "	11,76 %	du programme
Tomate de table	: 21 ha	" "	35,59 %	du programme
Piment	: 8,5ha	" "	100 %	du programme
Tomate cerise	: 2,75	" "	100 %	du programme

Périmètre de Caritas

Ils sont localisés dans le département de MBour et concernent 4 périmètres de 24 ha chacun et de périmètres répartis dans plusieurs villages pourvus de forages équipés.

.../...

Le programme de production échelonné sur la durée de la saison (Novembre-Mai) s'établit comme suit :

Espèces	Surface (ha)	Production commerciale (tonnes)	Rendement T/ha
Melon	123	1 230	10
Haricot vert	60	430	7,16
Tomate Cerise	48	960	20
Piment	47	376	8
TOTAL	278	2 996	

Il se déroule selon les prévisions : melons (20 ha) et piments sont en cours de récolte ; haricots et tomates sont en végétation.

. Bas-Saloum

Il s'agit d'un périmètre expérimental implanté dans la vallée de Némanding ; son objet est de tester les espèces les plus adaptées aux conditions climatiques locales.

Le programme 1981/82 porte sur 17,5 ha dont 16,040 ha sont déjà aménagés et mis en culture.

. LA S.A.A.F., l'AGROCAP

Ce sont les deux sociétés qui s'occupent à la fois de la production et de la commercialisation.

.../...

- La SAAF est spécialisée dans la production de melons et prévoit la culture de 50 hectares cette année. Les premiers semis sont déjà en place.

- L'AGROCAP - revient dans la production maraîchère après une éclipse de quelques années. Elle s'estimait en effet être concurrencée de façon déloyale par BUD/SENEGAL.

Cette société bénéficie actuellement du régime d'entreprise prioritaire et prévoit la culture de 70 ha de melons et environ 30 ha de Haricot.

Groupements des jeunes producteurs

Il existe actuellement, dans les environs du périmètre de BAOBAB, à Sébikotane, quatre périmètres de 10 à 20 ha chacun.

Chaque périmètre est exploité par un groupement de jeunes comprenant des ex-employés de la SAAF, de BUD/SENEGAL, et des fils de producteurs des villages environnants.

Ces groupements travaillent généralement en étroite collaboration avec les exportateurs de la place.

Les périmètres de ces jeunes souffrent souvent d'une insuffisance en infrastructure, et en équipements.

.../...

Leur situation sera étudiée en vue de les aider à accroître leur productivité grâce à un meilleur encadrement et grâce à l'accès à un meilleur équipement.

1.1.4.2. Commercialisation

. Commercialisation interne

Seule la pomme de terre fait l'objet d'une organisation, les autres produits obéissant à la loi de l'offre et de la demande.

La production commercialisable attendue est estimée à 8 500 t et sa commercialisation démarre dans la deuxième quinzaine de janvier avec la production des exploitants privés.

C'est pourquoi, d'ores et déjà, des mesures de contingentement aux importations de pommes de terre sont indispensables pour éviter toute concurrence de la production locale.

En ce qui concerne les prix, la pomme de terre est suffisamment rémunérée et les prix pratiqués durant la campagne écoulée (1980/81) ont été reconduits ; ce sont :

. prix d'achat au producteur : 90 F/kg calibré
et 55 F/kg écart

. prix de vente aux commerçants agréés : 100 F/kg calibré
et 60 F/kg écart.

.../...

- . prix de vente au 1/2 gros par les commerçants agréés
aux détaillants 113 F/kg calibré
- . prix de vente au détail: 120 F/kg calibré.

Les coopératives **marâchères** , responsables de la commercialisation de la pomme de terre sont entrain de prendre toutes les dispositions utiles pour obtenir auprès de la BNDC les fonds nécessaires au financement de la campagne qui se déroulera dans les mêmes conditions que l'année dernière.

Exportation

Depuis la disparition de la Société/BUD- SENEGAL, l'Association des Exportateurs des produits agricoles du Sénégal assurent les exportations à destination des pays européens.

Cette année entrent en lice la Flor Farms Holding Sénégal (FFHS) et l'Agrocap.
Les prévisions sont de 8 700 t réparties comme suit:

Espèces	ASEPAS	FFHS	AGROCAP	TOTAL
Haricots	5 000 t		200 t	5 200 t
Melons	800 t		300 t	1 100 t
Piment	400 t			400 t
Poivron	300 t	1 400 t		1 700 t
Aubergine		300 t		300 t
TOTAL	6 500 t	1 700 t	500 t	8 700 t

.../...

L'affrètement de ce tonnage est assuré par 6 compagnies dont la plus importante en volume d'enlèvement est Air Afrique. Les tarifs varient selon le produit, le mode d'expédition et la compagnie; ils sont légèrement supérieurs à ceux pratiqués l'année écoulée. Cette augmentation est consécutive à l'augmentation du coût du carburant qui représente par exemple 40 % des frais de ligne pour Air Afrique.

Pour la compagnie Air France le tarif pour la campagne 1981/82 est de 185F/kg de produit sur palette soit une augmentation de 5,7 % par rapport à la campagne écoulée.

Quant aux tarifs d'Air Afrique ils sont les suivants pour les quantités supérieures à 500 kg.

Espèces	en vrac F/kg	sur palette F/kg	% d'aug. par rapport à la camp. 180/81
Haricots verts fines	175	170	+ 3 %
Haricots vers bobby	137	132	+ 3 %
Melon	175	170	+ 6,2 %
Poivron, Tomate et Aubergine	135	130	+ 8 %
Avocat et citron	135	130	+ 8 %
Mangues	145	140	+ 7,6 %

...!...

Les importations de semence de pommes de terre ont progressé de 28,86 % ainsi que les surfaces emblavées.

Enfin les prévisions de production pour 1981/82 de 84 310 t devraient être atteintes et même dépassées.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'un programme de développement durable des cultures maraîchères repose sur une politique cohérente d'organisation du secteur que le plan de développement maraîcher, en cours d'élaboration permettra incessamment de définir et qui devra entrer en vigueur au cours des campagnes prochaines.

1.2. LE SECTEUR FORET ET PROTECTION DE LA NATURE

Au cours de l'année 1981, ont été poursuivies, avec tenacité, les actions pour combattre le processus de désertification qui menace notre pays : on sait que ce processus insidieux est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs - action de l'homme et des facteurs naturels, parmi lesquels la sécheresse n'est pas le moindre depuis près de quinze ans qu'elle affecte notre pays.

Aussi, l'essentiel des activités au cours de cette campagne a-t-il été concentré sur :

- le reboisement d'une part,
- la lutte contre les feux de brousse d'autre part.

1.2.1. La campagne de reboisement 1981/82

La campagne de reboisement 1981 est la première à s'inscrire dans le cadre du VI^e plan de développement économique et social dont les orientations générales dans le secteur forestier sont :

- la stabilisation et l'accroissement du potentiel de produits ligneux et non ligneux ;
- la restauration des écosystèmes dégradés par l'action humaine ou la sécheresse ;
- l'extension des reboisements communautaires et l'encouragement des initiatives individuelles ; et

.../...

- l'amélioration de l'environnement récréatif.

Comparativement au Ve plan qui arrive à terme, le VIe plan sera un plan de consolidation et de continuation des actions entreprises. Continuation des programmes, mais surtout continuation de l'effort pour atteindre et même dépasser à court terme le cap de 10 000 ha/an. de reboisement.

Malgré les difficultés de tous genres, le rythme annuel des plantations a été fortement accru à partir de 1977:

- 1977	1409 ha
- 1978	1735 ha
- 1979	1960 ha
- 1980	4370 ha

1.2.1.1. Déroulement de la Campagne

Comme chaque année, la campagne de reboisement 1981/82 couvre l'ensemble des opérations de plantations forestières qu'entreprennent :

- le service forestier en régie ;
- les sociétés d'intervention ;
- les collectivités locales, les populations encadrées par l'administration forestière, les C.E.R., les sociétés de développement rural.

.../...

Ces différentes opérations ont été menées à travers de grands programmes conformément aux objectifs du VI^e plan.

La préparation elle-même de la campagne a été marquée par plusieurs réunions ayant permis au niveau le plus élevé de prévoir et d'identifier les difficultés, de confirmer les objectifs et les directives générales ; il s'agit :

- de la réunion concernant la participation de la jeunesse aux efforts de reboisement présidée par le Secrétaire d'Etat aux Eaux et Forêts et le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports le 10 mars 1981.
- de la réunion générale préparatoire de la campagne tenue le 27 Mai 1981 à Thiès et regroupant, sous la présidence du Secrétaire d'Etat aux Eaux et Forêts et en présence du Gouverneur de la Région de Thiès, tous les adjoints au développement, le Directeur des Eaux et Forêts et ses principaux collaborateurs, parmi lesquels, les inspecteurs forestiers et les chefs de projet.
- de la réunion tenue le 30 juin 1981 au Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine pour la participation des organes de ce département à la campagne de

.../...

reboisement ;

- de la dernière réunion de programmation tenue le 23 juillet 1981 au Secrétariat d'Etat aux Eaux et Forêts.

D'une manière générale, les conditions de déroulement de la campagne ont été relativement satisfaisantes :

. Les pluies s'étant tôt installées sur toute l'étendue du territoire à l'exception de la côte ouest, les travaux ont pu démarrer à temps.

Les dernières ondées de Septembre - Octobre sont venues améliorer la situation générale.

. Le parc général de l'administration forestière qui se trouvait dans un état difficile (les dernières dotations d'équipement général datent des années 1974 et 1976) a été sensiblement amélioré grâce à l'affectation de 27 camionnettes.

. La participation des populations a été une fois de plus appréciable grâce au travail de sensibilisation amplifié par les journaux, la Télévision et la radio.

. Les problèmes évoqués à la réunion préparatoire de Thiès, portant essentiellement sur la disponibilité des **plants** et des moyens de fonctionnement, même s'ils n'ont pas été résolus globalement et définitivement, ont pu trouver des débuts de solution.

.../...

1.2.1.2. Les Réalisations

1.2.1.2.1. Région du Fleuve

Le Projet expérimental de reboisement sous irrigation

Financé par le FAC, les principaux objectifs sont :

- implantations d'essais sur l'irrigation de plantations forestières et étude de la rentabilité de l'irrigation ;
- création de substituts aux forêts naturelles dépeuplées.

Le projet a réalisé cette année 5 ha ce qui porte les réalisations depuis le démarrage en 1980 à 18,5 ha.

Ce projet a connu de nombreuses difficultés de démarrage ; il semble qu'à l'issue de la campagne 1981, il connaîtra sa vitesse de croisière.

Le CER de MBiddi

Financé par le CRDI, les expérimentations portent d'une part sur l'amélioration de la productivité du gommier, et d'autre part, sur la sélection d'espèces fourragères productives et adaptées à la zone.

.../...

Pour la présente campagne, avec la participation du CNRF, le projet a réalisé 10 ha représentant des essais d'inoculation sur Acacia sénégal et Acacia tortilis, de travail du sol en sec, et de semis direct d'Acacia **senegal**

Les réalisations précédentes couvrent 75 ha de gommier, 265 ha d'espèces fourragères et 35,5 ha de plantations

Projet d'aménagement et de reboisement Sylvo-pastoral de la zone Nord.

Financé par la R.F.A., ce projet a démarré depuis 1974 et intervient au niveau de 5 centres sylvo-pastoraux, d'une forêt classée et d'une annexe.

Les réalisations couvrent cette année 520 ha de reboisements en régie (+ 122 ha de regarnis à Tatki) et 1018 ha de reboisements communautaires. Ce qui porte le total des réalisations depuis le démarrage du projet à 3 874 ha pour les opérations en régie et à 1 577 ha pour les opérations communautaires.

Par ailleurs, 600 ha de mis en défens ont été réalisés.

Fixation des dunes du Gandiolais

Ce projet a pour objectif la fixation des dunes maritimes du Gandiolais à la limite du Projet SEN/73 012 sur 5 km de littoral.

.../...

Le total des réalisations depuis 1979 couvre 390ha dont 240 en 1981.

Autres réalisations

- . Projet communautaire de Révane : 47 ha dont 2 ha d'**aires** d'ombrage.
- . Projet de la langue de barbarie : 10 ha
- . Bois de village 85 ha
- Vergers collectifs 5,3 ha
- . Reboisement municipal 2 ha
- . Axes routiers 3 km
- . Distribution de plants 60,702 plants.

1.2.1.2.2. Région de Louga

Projet de fixation des dunes et de protection des Niayes de Kébémér.

Financé par le PNUD avec une assistance technique de la FAO, ce projet a pour objectif la fixation des dunes maritimes, la protection des Niayes et la régénération des sols dior.

Les réalisations depuis le démarrage du projet en 1975 s'établissent comme suit :

- . dunes maritimes 841 ha dont 300 ha en 1981
- . dunes intérieures 114 ha dont 50 ha en 1981

.../...

- . sol dior 2095 ha dont 1000 ha en 1981
- . brise-vent 262 km dont 100 km en 1981
- . plantations massives sur niayes 81 ha dont 50ha en 1981
- . placeaux expérimentaux 49,5 ha en 1981.

soit: 449,5 ha de plantations sur dunes et protection des Niayes.

et 1 000 ha d'enrichissement de sols dior
100 km de brise vent.

Le projet de reboisement participé de Lagbar-a
réalisé depuis son démarrage en 1976 :

- . plantations de production : 256 ha dont 50 ha en 1981
- . aires d'ombrage : 14,6 ha dont 4 ha en 1981
soit 54 ha en 1981

Autres réalisations

- . Bois de village : 14,5 ha
- . Action populaire : 12.080 plants.

1.2.1.2.3. Région de Thiès

Projet d'aménagement et de reboisement de la Forêt de Bandia (PARFOB)

Financé par l'USAID, la réalisation des objectifs de ce projet permettra la satisfaction de 6 à 10 % des besoins en bois de feu de la zone Dakar-Thiès.

.../...

Le projet a réalisé en 2 ans 800 ha dont 650 ha pour la présente campagne.

Projet de fixation des dunes et protection des Niayes de Kayar

Financé par l'U.S.A.I.D., le projet de fixation des Dunes littorales et de Protection des cuvettes maraîchères du Secteur Retba-Kayar-MBoro, a réalisé au cours de sa première campagne :

- fixation dunes Kayar 200 ha
- fixation dunes MBoro 200 ha
- protection Lac Tamna 150 ha
- soit : 550 ha.

Autres réalisations de l'Inspection Forestière

- . Forêt péri-urbaine de Pout 40 ha
- . Projet Joal Fadiouth 35 ha
- .Projet de reboisements villageois financé par "Africare" 30 ha
- . plantations villageoises encadrées 20 ha
- . actions de la SODEVA 66 ha
- . axes routiers 34 km
- . actions populaires (distributions directes). 80,456 plants

.../...

Les réalisations dans cette région se chiffrent à :

- plantations en régie 32 ha
- plantations communautaires 6 ha) (soit 38 ha au total
- axes routiers 8 km de regarnis
- action populaire : 55 769 plants

1.2.1.2.5. Région de Diourbel

- Projet Bois communautaires

C'est un projet Africare/AID/PC qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du milieu rural et de la lutte contre les effets de la sécheresse et doit couvrir en deux ans 400 ha environ.

Au cours de cette première année, 76 ha ont été réalisés dans les arrondissements de NGOYE et de NDINDY.

Autres opérations

- . Axes routiers 11 km
- . Ceinture verte de la SEIB 4,5ha
- . SODEVA : 80 ha (50.000 plants)
- . Action populaire 3 710 plants.

1.2.1.2.6. Région du Sine-Saloum

.../...

Aménagement et Reboisement des Forêts du Centre-Est

Ce projet vise la production de combustible ligneux et de bois de service destinés aux agglomérations de l'Ouest.

Les réalisations s'établissent comme suit :

- 1977	10 ha	(FFN)
- 1978	50 ha	(FFN)
- 1979	170 ha	(FAC)
- 1980	115 ha	(FAC/CCCE)
- 1981	<u>120 ha</u>	(FAC/CCCE)

Le projet Anacardier

Ce projet qui a démarré en 1980 (1 300 ha) est financé par la RFA et se fixe comme objectifs de régénérer les vieilles plantations d'anacardiens(2 500 ha), de créer de nouvelles plantations (5 000 ha) et d'appuyer la création d'une usine de décorticage des noix.

En 1981, le projet a réalisé 2 500 ha dont 2 280ha avec les populations.

.../...

Le projet de Reboisements Communautaires du Bassin
Arachidier (PRECOBA)

Financé par la FAO sur fonds de dépôt finlandais, le Projet de Reboisements communaitaires dans le Bassin arachidier se fixe pour objectifs de :

- recueillir et de traiter des données socio-économiques, des statistiques et éventuellement quelques mises au point techniques ;
- former des responsables et représentants de collectivités rurales, et des agents de terrain ;
- créer des pépinières et ~~des~~ bois de village
- définir une méthodologie pour l'intervention forestière au niveau communautaire.
- promouvoir dans les zones les plus dégradées du bassin arachidier l'initiative locale dans les brise-vents et plantations communautaires, villageoises et individuelles.

La première année était consacrée à l'installation des différentes infrastructures ; le projet a quand même aidé le service forestier du Sine-Saloum à réaliser 23 ha dans la forêt classée de Mahécor.

.../...

Autres réalisations

- . régénération du rônier à Doudane-Senghor 20 ha
- . projet de bois communautaires financés par Africare : 80 ha et 3 ha de regarnis
- . autres projets communautaires 180,5 ha
- . axes routiers 32,5 km (+26 km de regarnis)
- . reboisement SODEVA 120 ha soit : 76 809 plants
- . actions populaires 59 829 plants.

1.2.1.2.7. Région du Sénégal-Oriental

Programme général

Cette région qui avait un programme global nécessitant 100 000 plants a pu mettre en terre 89 193 plants répartis entre les opérations suivantes :

- Bois de villages et vergers collectifs 104 ha
- Axes routiers 15 km
- Distribution individuelle 4 954 plants

1.2.1.2.8. Région de Casamance

Teck et Gméline

Les superficies réalisées de 1933 à 1980, représentent un patrimoine de 4 115 ha ainsi répartis :

- T E C K

- Forêts des Kalounayes 878 ha

.../...

- Forêts de Boutolatte	250 ha
- Forêt de Bayottes	725 ha
- Forêt de Bissine	335 ha
- Forêt de Diégoune	<u>43 ha</u>

TOTAL..... 2.231 ha

- G M E L I N A

- Forêts de Boutolatte	980 ha
- Forêt de Diégoune	692,3 ha
- Forêts des Kalounayes	72 ha
- Plantations de la CAFAL	<u>140,5 ha</u>

TOTAL..... 1 884,8ha

La campagne 1981 a permis la réalisation de 34 ha de teck (chantier des Kalounayes) et 36 ha de Gmélina (chantier de Diégoune) soit 70 has.

Projet de mise en valeur des Forêts de Casamance

Ce projet qui a démarré en 79-80 avec un appui de l'UNSO, du PNUD et de la FAO fait suite à une première phase mise en oeuvre de 1972 à 1978.

.../...

Il-a réalisé en 1981, 139,26 ha ainsi répartis

- pare-feux plantés 69,26 ha
- reboisement 32 ha
- enrichissement 28 ha
- ensemencement de forêts 10 ha

Autres opérations

- vergers/champs collectifs 140,16 ha
- axes routiers 92 km (+ 63km de regarnis)
- sociétés, organisation de jeunesse, établissements
publics 5 ha et 10 km d'axes routiers
- actions populaires : 49 647 plants.

TABLEAU RECAPITULATIF DES REALISATIONS
DE LA CAMPAGNE DE REBOISEMENT 1981/82

	Fleuve	Louga	Thiès	Cap-Vert	Dicour- bel	Sine-Sa- loum	Séné- gal-Or.	Casama ce	TOTAL
En régie (ha)	1 387	1 400+ 100 km	1 275	32	4,5	383	-	209,26	4690,76+ 100 km
Communautaires (ha)	1155,3	118	116	6	156	2 665	104	145,16	4465,46
Total reboisements massifs	2542,3	1 518+ 100 km b.v	1 391	39	160,5	3 048	104	354,42	9156,22+ 100 km de b.v
Axes routiers (km)	3	-	34	regarnis	11	32	15	102	197,5
distribution de plants (plts)	60702	12 080	80 456	55 769	3 710	59 829	44 954	49 647	327.147 <u>Equiv. à</u> <u>523 has</u>
Total plants utilisés	1.961.302	1.132.480	1.187.456	382.769	144.710	2.296.829	99.954	329.647	7.535.147 +10% de regarnis: 8.288.661 plants.

1.2.2. Protection de la nature : lutte contre les Feux de brousse

La campagne 1981/82 de lutte contre les feux de brousse a été officiellement ouverte par M. Le Premier Ministre le 15 Octobre 1981 à ~~Dagana~~ à l'occasion de la clôture de la campagne nationale de reboisement.

De cette date à nos jours le Secrétaire d'Etat aux Eaux et Forêts à deux reprises, par allocutions radio-télévisées a attiré l'attention de l'ensemble des sénégalais sur les difficultés auxquelles nous devons nous attendre durant cette campagne, difficultés qui résultent de l'abondance des herbes, elle-même consécutive à une bonne saison des pluies.

Effectivement la situation est préoccupante puisque, déjà, en début de campagne quelques 379.000 hectares de forêts et de pâturages ont brûlés dont:

- 3 600 ha au Cap-Vert, région qui était jusqu'ici épargnée,
- 70 600 ha au Fleuve
- 6 500 ha au Sine-Saloum
- 600 ha dans la Région de Thiès et
- 298 000 ha dans la seule région de Louga.

.../...

Sur leur passage ces feux ont tué 124 ovins, caprins, camélins et détruits 9 campements d'éleveurs ; 280ha de plantation périurbaine, 57 000 ha du Ranch de Doli et quelques centaines d'arbres fruitiers notamment des manguiers dans les régions du Cap-Vert et de Thiès.

L'expérience prouve, malheureusement que les moyens matériels d'intervention, si puissants soient-ils, ne suffisent pas. Il est indispensable que les efforts du Gouvernement soient plus vigoureusement et partant plus efficacement soutenus par ceux des populations.

En effet, en raison des conditions particulièrement favorables au développement des feux, nous avons donné la priorité à la prévention dont l'action principale porte sur la sensibilisation et l'éducation des populations. Dans ce domaine l'ensemble des militants doivent coopérer, de façon étroite, afin de mieux sensibiliser et éduquer les masses rurales.

Il est hors de doute que, seule une réelle prise de conscience du fléau par l'ensemble de la collectivité nationale, permettra d'amoindrir, voire de supprimer les mises à feu par inconscience ou malveillance.

.../...

Dans cette lutte difficile, il convient néanmoins de constater l'existence de quelques 3 000 comités de lutte contre les feux de brousse. Le degré de participation de ces comités dont les efforts sont récompensés par des vivres PAM s'améliore de plus en plus.

Au niveau de la frontière gambienne une coopération étroite entre les techniciens sénégalais et gambiens permet la programmation et la réalisation de tournées périodiques conjointes. Cette action commune a permis d'obtenir jusqu'à présent de bons résultats.

1.3. LE SECTEUR DE LA SANTE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

1.3.1. Caractéristiques de l'hivernage 1981 et incidence sur les pâturages.

La précocité et le démarrage ferme de l'hivernage 1981 ont permis, dans l'ensemble, une installation rapide des pâturages. Contrairement à ce que l'on observait d'habitude, aucune pluie parasite - pluie précoce, d'intensité suffisante pour entraîner la levée des herbes, mais incapable d'assurer leur croissance jusqu'à la pluie suivante - n'a été enregistrée.

Les premiers pâturages, sauf pour la Casamance et le Sénégal Oriental qui en général n'ont pas de problème dans ce domaine et où l'hivernage s'est installé courant **mai**, résultent :

- des pluies du 24 Juin 1981 pour les régions du Cap-Vert, de Thiès, de Diourbel, du Sine-Saloum, sauf l'Arrondissement de Diakhao, le département de Linguère et une partie de Kébémér, dans la région de Louga, et le département de Matam, dans la Région du Fleuve.

- des pluies du 14 et du 24 juillet pour une partie du département de Louga et de Kébémér, les départements de Dagana et de Podor, dans la Région du Fleuve et l'arrondissement de Diakhao au Sine-Saloum.

.../...

Les herbes levées sur ces pluies ont été correctement entretenues par des pluies assez intenses qui ont suivi de façon régulière, sauf pour le Nord où, dans le département de Louga particulièrement, le mois d'Août n'a pas été assez pluvieux, une période de sécheresse ayant été observée du 4 au 26 Août.

Il résulte de cette situation générale que :

- d'une part les pâturages ont évolué très favorablement et **sont** de qualité bonne du point de vue floristique, la proportion de graminées et des plantes appréciées par le bétail étant plus forte que pour les années précédentes.

Cette situation est celle qui prévaut dans la partie Sud et Est (Casamance et Sénégal-Oriental), de même que dans le bassin arachidier et une partie des Régions du Fleuve et de Louga (Linguère et Matam).

- d'autre part, c'est seulement une partie de la Région du Fleuve (Dagana et Podor) et le département de Louga qui recèlent des pâturages assez précaires, du fait de l'installation tardive des précipitations et d'un développement végétatif tardif.

Dans l'ensemble donc, la situation des pâturages est bonne et offre de belles perspectives alimentaires pour le bétail dont l'état physiologique et sanitaire est convenable. Il s'agira alors de prendre toutes les mesures sus-

ceptibles de le préserver car si tout ce disponible est sauvé, l'appoint alimentaire à apporter au bétail pendant la période de soudure 1982 ne sera que très ponctuel et très limité. Mais cette situation d'ensemble satisfaisant est fortement menacée par les feux de brousse que l'on a enregistré dans le département de Linguère (Ranch de Doli) dans la région du Fleuve, de Louga et du Sénégal Oriental.

Il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires pour limiter rapidement ces feux de brousse, afin de ne pas trop entamer le potentiel fourrager actuel.

1.3.2. - Effectifs actuels du cheptel:

Les effectifs en cette fin d'année 1981, peuvent être estimés comme suit :

- bovins.....	2.300.000	têtes
- ovins-caprins.....	3.200.000	"
- chevaux.....	240.000	"
- Asins.....	250.000	"
- Camelins.....	7.500	"
- Porcins.....	300.000	"
- Volailles.....	9.000.000	"

.../...

La valeur potentielle de ce cheptel représente plus de 100 milliards de francs, qui confirme, si besoin en était, la place de choix occupée par l'élevage dans l'économie nationale.

L'effectif bovin qui a le plus souffert de la sécheresse de cette dernière décennie s'est reconstitué et est même en voie de progression (2.200.000 têtes en 1972, année de référence).

1.3.3. Protection sanitaire du cheptel :

- Bilan de la campagne de prophylaxie médicale 1980/81

La campagne de vaccination 1980/1981 a été marquée par :

- la réduction du parc automobile de 50 %
- et celle des crédits transports de 40 %

Si bien qu'en début de campagne, il était permis de se demander si les opérations pourraient simplement avoir lieu, à fortiori se révéler efficaces.

Heureusement, trois appoints non moins importants ont permis d'éviter le pire.

.../...

- d'une part, la décision prise par Monsieur le Premier Ministre, d'autoriser un prélèvement de 15.000.000 de francs sur le produit des ventes d'aliments effectuées au titre de l'OSB.80 pour le financement de la campagne de prophylaxie médicale 1980-81

- d'autre part, la "libération" des véhicules mis en pool.

- enfin l'assistance apportée par la F.A.O. et le FED dans le cadre de la campagne d'urgence contre la peste bovine couvrant les pays de l'Ouest africain dont le Sénégal.

Cette assistance a permis l'acquisition de mobylettes, de vaccin, de matériel froid (congélateurs, réfrigérateurs, boîtes à glace), de matériel technique (seringues, aiguilles, pinces), de médicaments et de carburant destinés aux équipes d'intervention.

Grace aux appoints sus mentionnés, il a été possible de mettre en oeuvre le train de mesures suivantes :

- l'application des mesures conservatoires contre la peste bovine, renforcées même dans la partie Nord du pays par une vaccination systématique ;

- lutte systématique contre la péripneumonie contagieuse bovine ;

.../...

- vaccinations ponctuelles contre les maladies telluriques;
- lutte contre les maladies parasitaires internes et externes;
- destruction des chiens errants;

Les résultats de ces interventions ont été les suivants :

1.505.836 vaccinations contre la péripneumonie contagieuse bovine.

1.281.189 vaccinations contre la peste bovine
75.448 vaccinations contre/charbon symptomatique
10.051 vaccinations contre le charbon bactérien
46.827 vaccinations contre la pasteurellose bovine
26.792 vaccinations contre la pasteurellose des petits ruminants.

106.462 vaccinations contre le botulisme
929 vaccinations contre le tétanos
682 vaccinations contre la rage
6.501 vaccinations contre la peste des petits ruminants
3.545 vaccinations contre la clavelée
23.243 vaccinations contre les affections aviaires
soit au Total : 3.087.511 immunisations.

- Soins médicaux

Au titre des traitements, il a été effectué :

33.363 traitements contre les trypanosomiasés

.../...

1.239 traitements contre les piroplasmoses
20.084 traitements contre les parasitoses externes
26.798 traitements contre les parasitoses internes

Soit au total : 81.484 traitements divers.

- Autres activités sanitaires :

Les autres volets de l'action sanitaire tels que la police sanitaire, l'inspection des denrées d'origine animale et l'approvisionnement des formations en produits et matériels à usage vétérinaire, bien qu'importants n'ont pu être exécutés à souhait en raison de certains facteurs limitants (réduction sensible des crédits "transports" et achats de médicaments", mise en pool des véhicules, etc...)

- Opération sauvegarde du bétail (O.S.B./81)

Sur un programme d'intervention d'urgence, évalué à quelques 3 milliards de nos francs et communiqué à la Communauté internationale depuis Novembre 1980, les seules aides reçues ont porté sur le volet sanitaire de l'O.S.B.

- 200.000 doses de bérénil de la R.F.A.
- 5.000 pierres à lécher de la R.F.A.
- 1.000 pierres^{à lécher}/de la F.A.O.
- 200.000 doses de stronglycides de la F.A.O.
- 100.000 doses de douvicides de la F.A.O. .../...

Quant au volet alimentaire, le plus important de l'opération, il n'a été financé que par le seul gouvernement, à hauteur de 109.000.000F. Cette somme a permis dans un premier temps d'acheter et de placer au niveau de 63 points de chute 1680 tonnes d'aliments bétail.

Ces aliments ont été placés conformément aux prévisions suivantes :

- Fleuve.....	500 T
- Louga.....	300 T
- Sine-Saloum.....	350 T
- Diourbel.....	150 T
- Thiès.....	150 T
- Cap- Vert.....	100 T
- Etablissements spéciaux....	100 T

L'opération démarrée le 16 Juillet 1981 a été réalisée à 100 % à la date du 31 Août 1981.

Bien que portant sur un faible tonnage l'OSB 81 a apporté une bouffée d'oxygène aux animaux fatigués et les a sauvés d'une mort certaine.

Il convient de rappeler par ailleurs que la cession des aliments a été faite au prix de 15F/kg pour le son et de 25F/kg pour les tourteaux.

.../...

Des fonds ont donc été collectés de cette vente et versés aux comptes régionaux de l'OSB. Ils pourront être mobilisés dans les moments difficiles et permettre d'intervenir à temps.

1.3.4.- Exploitation du cheptel et des produits
d'Origine Animale :

· Viande :

La production de viande au cours des 11 premiers mois (janvier-novembre) est la suivante :

- 17 399,14 tonnes de viande bovine
- 2.204,4 " " de petits ruminants
- 535,72 " de porc
- 23,2 " de cheval
- 5,5 " de cameline

Quant aux abattages pour la même période, toutes espèces comprises, ils ont porté sur 20.168 de viande, ce qui représente une valeur de 14 Milliards de F.C.F.A..

Pour la même période, les Exportations d'animaux sur pied destinés à la boucherie ont été de :

- 413 bovins

.../...

- 275 ovins-caprins
- 5 porcins

Alors que les importations d'animaux de boucherie ont porté sur :

- 197 bovins
- 3 393 ovins-caprins

- Cuirs et peaux :

La production, dans ce domaine, a été estimée à :

- 547 tonnes de cuirs de bovins
- 36 tonnes peaux d'ovins
- 20 tonnes peaux de caprins

Ce secteur représente une valeur potentielle de 129 millions de Frs CFA destinés aux propriétaires. Une partie de cette production a été consommée sur place par BATA et les artisans, le reste ayant fait l'objet d'exportation.

. Lait

La production laitière est assez importante mais, bien que représentant une forte valeur potentielle, rentre pour très peu dans les circuits d'échange. Le lait est en effet presque totalement autoconsommé. Cette production étant loin de couvrir les besoins, le Sénégal est obligé d'importer divers produits laitiers de France, de la Belgique, des Pays-Bas et du Canada.

.../...

Un projet d'établissement d'une Etable laitière au Cap-Vert est à l'étude et son financement sera probablement assuré par la BOAD.

. Produits apicoles :

La production dans ce domaine a été la suivante pour 1980 :

- miel..... 8.027 de gâteaux
- cire clarifiée..... 229 kg

Elle a été contrôlée par la SERAS et représente une valeur de 984.000 frs CFA injectée en milieu rural.

Les ventes de cette Société pour l'exercice 1979/1980 se sont chiffrés à 1.800.000 CFA.

Une diminution sensible a donc été enregistrée dans ce secteur qui s'explique par de fréquentes ruptures de financement du fonctionnement des centres apicoles.

. Aviculture :

L'année 1980-1981 a été encore une fois une année difficile pour le Centre. Néanmoins quelques activités ont pu être menées.

.../...

Cette situation est due essentiellement au manque de moyens.

En ce qui concerne le centre national d'Aviculture de MBao quelques opérations ont pu être poursuivies :

Il s'agit de :

- Production de 13.000 Rhode Island Red
- Production de dindes pour Noël (500)
- Etude de projets de mise en place de fermes. Au

total 25 projets ont été étudiées sur lesquels très peu ont été réalisés.

- le cheptel du Cap-Vert a fait l'objet d'un recensement

- La coopérative des aviculteurs du Cap-Vert (AVICAP) a été montée et structurée depuis Mai 1980.

Les autres coopératives régionales sont en voie de création.

Des réunions se tiennent en ce moment pour étudier les problèmes de commercialisation et de prix. Les conclusions seront déposées sous peu.

L'étude de factibilité sur le développement de l'aviculture au Sénégal élaborée par la S.S.E.P.C. a été déposée. Elle fait en ce moment l'objet d'un examen contradictoire de la part d'un expert que le FAC a mis à la disposition du* Gouvernement.

.../...

Dores et déjà le financement pour les actions ci-après est activement recherché :

- Formation et encadrement :

Il s'agit de créer un centre de formation avicole au C.N.A. actuel. Le coût est évalué à 140.000.000 F.

- Promotion de la consommation des oeufs : coût : 88.000.000 F.

C'est une campagne en vue d'accroître cette consommation.

- Une structure privée ou semi-privée avec la participation de la future Union des Coopératives est en voie de création pour la production locale de poussins d'un jour.

Une bonne partie de l'année 1981 a dû être consacrée à la recherche et à la mise en place de financements pour que 1982 soit l'année de décollage de l'aviculture sénégalaise.

. Elevage porcin:

Le centre de quarantaine des almadies ayant, en annexe, une porcherie de race Large White (pur sang importé) s'attèle, depuis sa création, à l'amélioration de la race porcine sénégalaise, dont le gabarit très petit gagnerait à être augmenté pour une meilleure production en viande.

.../...

Les méthodes d'élevage en cours au niveau de l'élevage porcin rendent très difficiles une conduite appropriée du croisement seule action, permettant d'atteindre rapidement les objectifs visés.

Aussi, insistons-nous sur la nécessité de création de porcheries villageoises régionales, s'il le faut en coopératives, pour révolutionner les méthodes d'élevage traditionnelles du porc qui constituent un facteur d'échec qu'il convient de surmonter.

C'est pourquoi, depuis sa création, notre Centre travaille seulement avec quelques éleveurs des régions du Cap-Vert, Diourbel et Casamance qui, contrairement à notre objectif, font de l'élevage en souche pure.

La porcherie a également approvisionné la Gambie en géniteurs.

. Elevage ovin:

Un projet de développement de l'élevage ovin, dans le département de Kaolack a été élaboré pour un montant de 100.000.000F. Le FAC consulté a donné son accord de principe pour le financement de ce Projet. A ce titre, une mission d'évaluation a été reçue à Dakar en Février 1981 ; une autre

mission de finalisation du dossier est également venue au Sénégal en Septembre 1981.

La requête résultant de ces 2 missions a été transmise ces jours-ci au FAC.

Dans ces conditions, le Projet devrait être opérationnel dans le 2ème semestre de 1982, et contribuer à redynamiser l'Elevage ovin dont le rôle dans la vie nationale est très importante.

1.3.5. Infrastructures d'Exploitation

Il s'agit essentiellement

- des abattoirs
- installations frigorifiques
- des industries du cuir, et de l'équipement des foirails.

a) Concernant les abattoirs, seul l'abattoir de Dakar existait en 1960.

Actuellement 2 sont déjà construits à Saint-Louis et à Thiès, 2 autres en cours de construction à Louga et Kaolack(ils seront terminés en 1982) et 3 autres à Diourbel, Tambacounda et Ziguinchor dont l'appel d'offres va être bientôt lancé.

C'est donc dire l'effort fait en 20 ans par le Gouvernement pour mettre à la disposition des populations des infrastructures permettant de traiter et de conserver la viande dans les meilleures conditions en vue de mieux protéger la santé des consommateurs.

b) Pour l'équipement froid également, Dakar seul était réellement bien loti.

Quelques chambres froides existaient bien en 1960 à Kaolack, Diourbel (S.E.I.B.), Saint-Louis (marché de Ndar Toute), Guinguinéo et Rufisque.

Il faut toutefois reconnaître qu'elles étaient incapables de satisfaire les besoins des populations.

C'est ainsi que les chambres froides de St-Louis, Rufisque et Kaolack ont été reprises de même que les installations frigorifiques des abattoirs de Dakar.

c) S'agissant des cuirs et peaux, un projet de tannerie-mégisserie est en cours d'étude et les travaux très avancés.

d) équipement des foirails:

En vue d'assurer une meilleure commercialisation de la viande notamment en instaurant un prix de kg vif de l'animal et son pesage systématique au moment de la vente, il est prévu d'équiper les principaux foirails en bascules pèse-bétail et appareils de communication.

13 foirails ont déjà été équipés lors du V° Plan et l'équipement de 20 autres est demandé pour le VI° Plan de manière à pouvoir "couvrir" tout le pays, faute de quoi la mesure ne pourra pas être totalement appliquée.

x

x

x

.../...

L'exploitation rationnelle de toutes ces infrastructures n'est possible que dans le cadre d'une parfaite organisation des professionnels du bétail et de la viande, organisation à laquelle on s'emploie, actuellement, parce que permettant seule de **scinder** les activités et d'établir les responsabilités.

1.4. LE SECTEUR DE LA PECHE MARITIME

S'agissant de l'océanographie et des Pêches maritimes, je me bornerai, après avoir rappelé les orientations de politiques générales, d'indiquer les résultats définitifs de la campagne 1980, complétant ainsi les informations que je vous avais données dans mon rapport de l'année dernière. Des données concernant l'année 1981 ne sont pas encore disponibles.

En matière de politique générale, il s'agit de permettre au Secteur d'exprimer toutes ses potentialités et de contribuer ainsi à l'amélioration de la situation de l'économie générale grace :

- l'accès de la pêche artisanale à une nouvelle phase de développement.
- au renouvellement et à la sénégalisation de la flotte industrielle vétuste et étrangère dans sa majorité.
- à une large distribution du poisson à l'intérieur du pays, tout en favorisant, cependant les industries exportatrices, **génératrices** d'emplois.
- à la promotion d'une coopération régionale afin de préserver les ressources halieutiques et de les gérer rationnellement
- à une politique de formation professionnelle, technique et économique adéquate.

.../...

1.4.1. Résultats définitifs de l'année 1980

Les mises à terre pendant l'année 1980 ont porté sur 359.000 tonnes de poissons représentant une valeur de 36 milliards de F.CFA contre 303.000 t et valeur de 26 milliards en 1979; ce qui fait une augmentation de 18 % en tonnage et 38 % en valeur.

Sur ce tonnage, la pêche artisanale pratiquée par les armements piroguiers (actuellement motorisés à 100%) et cordiers ont contribué pour 198.000 tonnes pour une valeur commerciale de 13,5 milliards de F.CFA contre 188.000 tonnes représentant 14 milliards en 1979. Ainsi, on remarque que la part de la pêche traditionnelle dans les mises à terre globales, stagne en valeur absolue et regresse en valeur relative par rapport à la pêche industrielle.

Aussi des actions sont-elles menées pour reconverter une partie des pêcheurs piroguiers à la pêche semi-industrielle. C'est dans ce contexte que se situe la cession à des Sénégalais de petits chalutiers et de cordiers (10 unités de chaque) que l'Etat a acquis dans le cadre des accords de pêche.

.../...

Par ailleurs d'autres actions sont menées par le développement de la pêche artisanale par :

- le CAPAS (Centre d'Assistance à la Pêche Artisanale du Sénégal) auquel est rattaché le CAMP (Centre d'Assistance à la motorisation des pirogues) qui assure la fourniture à des conditions avantageuses, des moyens nécessaires aux pêcheurs (filet, moteur, carburant etc.) et l'équipement des principaux centres de débarquement en unité frigorifique de mareyage et l'installation de chaîne de froid (Fatick, Tambacounda; Kaolack etc).

La part de la pêche industrielle dans les mises à terre globales est, en 1980, de 161.625 tonnes pour une valeur commerciale de 23 milliards de F.CFA contre 114.355 pour une valeur de 12,5 milliards en 1979.

Sur ce tonnage, 84.000 t représentant une valeur FOB de 32,5 milliards qui ont été exportées.

Il faut noter que 73 % des prises sont réalisées par les armateurs étrangers.

L'armement mis en oeuvre est toutefois très vétuste.

.../...

C'est pourquoi, toutes les actions de l'Etat dans ce sous-secteur ^{visent} à renouveler la flotte industrielle et à la Sénégaliser au maximum ainsi que les industries annexées.

Pour ce faire, un crédit maritime a été créé (décret 81-137 du 12.2.81) et confié en gestion à la SOFISEDIT. Des prêts d'un montant global de 300 millions ont déjà été accordés.

L'Etat a, également, construit un entrepôt frigorifique à Dakar pour l'approvisionnement des bateaux en glace.

Des accords ont été négociés et obtenus avec les pays voisins (gambie-mauritanie) pour optimiser les rendements de nos bateaux

o o
o

Toutes ces actions, alliées à une politique de formation professionnelle adéquate, ont permis d'imprimer au secteur de la pêche, des progrès notables, que nous espérons voir se renforcer au cours des années prochaines

2°)- PREPARATION DE LA CAMPAGNE 1982/1983

2.1. Introduction

Les résultats de la campagne 1981/1982 sont relativement satisfaisants, sur le plan des productions et des réalisations, pour l'ensemble des sous-Secteurs ruraux.

Cependant, l'incidence de ces résultats sur l'économie générale n'est pas immédiatement perceptible, d'autant plus d'ailleurs, que les cours de notre principale production agricole, l'arachide, de même que ceux de ses dérivés se sont assez fortement dégradés, annulant ainsi toutes les améliorations de notre balance des paiements que l'on pouvait attendre des augmentations de production.

Toutefois, sur le plan intérieur, on aura assisté à une amélioration du revenu du paysan, en raison de la politique de prix des produits agricoles arrêtée, dans le cadre du plan de redressement économique, pour relancer la production nationale.

Aussi, poursuivant la réalisation de ce plan de redressement économique et financier, aura-t-on été amené à appliquer, dans l'ensemble des secteurs, toutes

les mesures nécessaires pour aboutir aux objectifs que l'on s'est assigné.

Ces mesures, se traduisent, dans le secteur rural, par la diminution, voire la suppression des subventions que l'Etat apportait à la production et, en conséquence, par une plus forte participation des populations au financement de leur développement.

C'est dans ce contexte que se situe la préparation de la campagne 1982/1983 que nous allons passer en revue sous-secteur par sous-secteur.

2.2. Campagne Agricole 1982/1983

2.2.1. Objectifs de Production

Les objectifs de production pour 1982/1983, tels que définis par le plan de développement économique et social sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|-----------------|--------------|
| - Arachide d'Huilerie | : 822.000 t sur | 1.137.000 ha |
| - Arachide de bouche | : 33.200 t sur | 41.500 ha |
| - Coton | : 47.550 t sur | 44.500 ha |

.../...

- Mil et sorgho	:	690.000 t sur	950.000 ha
- Maïs	:	94.000 t sur	78.500 ha
- Riz paddy	:	160.600t sur	94.000 ha
- Niébé	:	15.000t sur	63.400 ha.

Ces objectifs demeurent visés bien qu'au moment où nous rédigeons les plans de campagne arrêtés provisoirement soient légèrement en retrait par rapport à eux.

Si pour certaines productions on peut espérer faire coïncider objectif du plan et plan de campagne, (arachide, mil, coton etc.) pour d'autre par contre, les réalisations seront forcément en deçà des objectifs arrêtés par le plan, en raison notamment de ce que ces productions ont connu au cours de ces dernières années des perturbations dont elles ne se pas encore redressées. C'est le cas, notamment de l'arachide de bouche pour laquelle, les possibilités de mise en culture seront limitées par les disponibilités en semences.

A cette exception près, on peut espérer réaliser les objectifs-superficie pour l'ensemble des autres cultures.

C'est dans cette perspective que toutes les dispositions ont été arrêtées en matière de programme agricole.

.../...

2.2.2. Programme agricole:

2.2.2.1. Semences:

Semences d'arachide

Un capital semencier de 100.000 t plus une réserve de sécurité de 20.000 t a été arrêté, pour ce qui concerne l'arachide d'huilerie.

Ce capital se répartit ainsi qu'il suit dans les différentes régions:

Régions	Capital à distribuer	Réserves de Sécurité
Cap-Vert	170 T	34 T
Casamance	8 750 T	1 750 T
Diourbel	14 310 T	2 862 T
Fleuve	580 T	116 T
S/ORIENTAL	5 080 T	1 016 T
S/SALOUM	41 770 T	8 354 T
Thiès	14 300 T	2 860 T
Louga	15 040 T	3 008 T
TOTAL :	100 000 T	20 000 T

.../...

La répartition variétale 1982/1983 se démarque de celle de la campagne précédente, en ce qu'elle voit une nouvelle extension de la 55.437 dans le bassin arachidier. En effet celle-ci doit couvrir outre les zones où elle avait été introduite l'année passée, le nord des départements de MBour, Kaolack, et Kaffrine.

Le reste du bassin arachidier, c'est-à-dire essentiellement le Sud du Sine-Saloum, ainsi que la Casamance et le Sénégal Oriental, conservera les variétés habituellement cultivées.

Le programme de multiplication des variétés à cycle moyen que sont la 73-30 et la 73.33 sera poursuivi parce qu'elles sont appelées à remplacer ultérieurement la 55.437 dans certaines zones d'extension. Ces variétés de même qualité que la 55.437, présentent en effet, l'avantage d'être dormantes, ce qui élimine les risques de pertes par regermination, liés à l'implantation de la 55.437 -non dormante- dans des zones où elle n'était pas habituellement cultivée.

Sur le plan qualitatif, le stock de semences est à l'image de la récolte 1981/1982, de bonne qualité, les analyses réalisées jusqu'à présent, révèlent des densités

.../...

élevées (380g/litre) et des rendements en semences de l'ordre de 45 à 50 %. Cette qualité semencière devra, du reste, être améliorée par les dispositions arrêtées de recriblage de seccos coopératives bloqués, mais particulièrement sales (présence de matières étrangères).

En matière de distributions des semences, celles-ci se dérouleront dans les mêmes conditions que les années précédentes, c'est-à-dire sur la base de 100 kg/homme et 50kg/femme, mais l'on veillera à ce que les producteurs seuls soient les vrais bénéficiaires.

Il convient toutefois, d'attirer l'attention sur le fait que ce mode de distribution n'est qu'un pis-aller et qu'on devra y avoir recours, pour la dernière fois, cette campagne.

Une étude est, en effet, en cours et qui définira, pour l'avenir, des modalités équitables de distribution, permettant aux vrais producteurs d'accéder, seuls, à suffisamment de semences. Ces nouvelles modalités de distributions feront une place de choix aux critères économiques, caractérisant chaque exploitation et parmi lesquels les quantités apportées dans la collecte seront déterminantes. Il est en effet plus équitable, toutes conditions étant égales par

ailleurs, d'attribuer plus de semences au paysan qui a commercialisé une tonne d'arachide, qu'à celui qui n'aurait apporté que cent kilogrammes.

Cette nouvelle orientation en matière de modalités de distribution des semences devra, désormais être présentée dans l'esprit des populations, surtout pendant la campagne de collecte prochaine, car sa mise en oeuvre pourrait intervenir pour la campagne 1983/1984.

Un travail de préparation et d'information des populations devra être immédiatement entamé par notre parti, afin que l'ensemble de ses militants puissent prendre les dispositions requises. Il s'agit de leur faire comprendre que la liaison dotation en semences- apport en collecte, établira, compte tenu du capital semencier arrêté la quantité de semences à laquelle donne droit par exemple un apport en commercialisation de 100 kg. Ainsi, si cette modalité était appliquée cette année, elle se traduirait, sur la base d'une collecte contrôlée de 700.000 tonnes et un capital semencier de 120.000 t , par une dotation en semences de 170 kg environ pour chaque tonne d'arachide apportée en commercialisation.

.../...

Semences d'arachide de bouche

Comme la campagne précédente, la totalité de la production collectée sera affectée à la reconstitution du capital semencier. Les prévisions de mise en culture mettront en oeuvre un capital de :

3.200 tonnes dont	
Sine-Saloum :	2.200 t
Sénégal Oriental :	350 t
Casamance :	650 t

Semences pour cultures vivrières

Les besoins en semences pour les cultures vivrières s'établissent comme suit :

Mil et sorgho	:	1005, 145 tonnes
Maïs	:	530,390 tonnes
Riz		2566,100 tonnes
Niébé	:	72,340 tonnes.

Ces besoins seront satisfaits sans difficulté compte tenu des disponibilités en ces produits, résultant des bonnes récoltes de la campagne précédente.

Selon un principe maintenant bien établi, les semences de cultures vivrières seront cédées au comptant,

.../...

cela devant être facilité par le fait que les dépenses ainsi occasionnées aux paysans, demeurent faibles en raison des faibles doses de semences utilisées à l'hectare (4kg pour le mil, 10 kg pour le sorgho, 10 kg pour le maïs, 80 kg pour le riz).

2.2.2.2. Les Engrais :

La fertilisation minérale doit être encouragée, car elle reste un facteur clé d'amélioration de la production de notre agriculture. C'est ainsi que de 1961^à 1979, il a pu être distribué, en moyenne, 46.250 tonnes d'engrais divers par an, avec une forte subvention de l'Etat.

Pour la campagne 1982/1983, sur la base des niveaux de fertilisation minérale acquis jusqu'à présent et des objectifs planifiés de notre agriculture, le programme engrais aurait dû être de 83.000 tonnes toutes formules confondues dont :

- 34.000 t pour l'arachide
- 8.000 t pour le coton
- 32.000 t pour les mils et sorgho
- 9.000 t pour le riz.

Toutefois, du fait de la capacité limitée de production de la SIES (10.000 t/mois) et des délais qui restent à courir d'ici à l'hivernage et compte/tenu des contraintes

.../...

de mise en place, il ne semble guère qu'il soit possible de disposer de plus de 30.000 t d'engrais auxquelles viendront s'ajouter les stocks d'urée, reliquat de la campagne dernière; c'est donc un programme minimum de l'ordre de 38.000 tonnes qui pourra être mis en oeuvre.

La SONAR a reçu l'ordre de passer sans délais, les commandes nécessaires à la SIES, étant entendu que toutes les dispositions seront prises par l'Etat pour que cette commande puisse être exécutée sans difficultés.

Il y a lieu cependant d'attirer l'attention sur le fait que compte tenu de la situation financière générale et conformément au plan de redressement économique et financier, à partir de cette campagne agricole, les engrais seront vendus au comptant et à leur prix réel au paysan.

La SONAR prendra les dispositions nécessaires pour mettre les engrais dans ses magasins, au niveau du milieu rural afin que les paysans qui le désirent puissent venir se procurer les quantités nécessaires.

Les prix des engrais qui seront pratiqués, seront précisés ultérieurement.

.../...

2.2.2.3. Prix au producteur

Il y a lieu de rappeler que malgré la dégradation des cours mondiaux, de nos produits d'exportation et malgré les charges supplémentaires que cela entraîne pour les finances publiques, le prix au producteur pratiqué pendant la campagne 1981/1982 sera reconduit et le principe du prix net sera maintenu pour l'arachide qui continuera à être payée à 60F/kg net de toute charge; les prix des autres produits agricoles identiques à ceux de l'année dernière, résulte de cette décision du maintien du prix de l'arachide.

o o
o

En conclusion, on peut dire que la campagne agricole 1982/1983, constituera un tournant dans la politique agricole du pays, car pour la première fois sera pratiquée la vérité du prix en ce qui concerne les facteurs de production comme l'engrais. Cela n'empêchera ^{pas} cependant/que le paysan l'aborde, en toute confiance et avec beaucoup d'entrain, car le niveau des prix qui seront pratiqués pour les

.../...

différentes productions permettra, si les pluies sont au rendez-vous, de voir les revenus ruraux s'améliorer encore, malgré les charges supplémentaires occasionnées pour les nouveaux coûts des engrais.

2.3. Perspectives pour la campagne de Reboisement 1982

Les perspectives pour la prochaine campagne sont bonnes.

En effet, certains projets qui avaient un démarrage difficile et un rythme annuel réduit en conséquence et d'autres qui après plusieurs campagnes ont acquis de l'expérience dans la programmation des activités et dans le suivi régulier de l'ensemble des opérations, augmenteront leurs objectifs pour la prochaine campagne.

Par ailleurs, les projets qui étaient en négociation très avancée l'année dernière (projet Banque Mondiale de Kaffrine, projet reboisement villageois à Louga et à Bakel, le projet Hollandais dans la vallée du Fleuve et le projet Ve FED à Podor) effectueront leur première campagne en 1982.

Enfin à l'instar de ce qui s'est passé en 1981, les actions, communautaires dont il convient de faire une mention spéciale, tant elles déterminent l'avenir du reboisement, devront, en 1982, voir leur importance croître.

.../...

Le tableau ci-après donne les objectifs provisoires actuellement fixés par le Secrétariat d'Etat aux Eaux et Forêts.

PROGRAMME 1982	Plantations massives(ha)	Nombre de plants	Observations
- Projet de mise en valeur des For.Cce	70	25 000 plts	
- Fixation des dunes Gandiolais	260	350 000 plts	
- Reboisement zone Sylvo-pastorale Nord	1200	600 000pl+600 ha	mis en défens
- Reboisement irrigué	10	15 000 plts	
- Fixation des dunes et protection Niayes Kébémor	1250+100km	1800 000 plants	
- Forêts du Centre-Est	700	600 000 plts	
- Projet Anacardier	2 500	250 000 plts	
- Projet Autonome de Reboisement Bandia	700	600 000 plts	
- CER de MBidi	-		
- Fixation des dunes PL 480	1 000	2.000 000 plts	
- Reboisement villageois Louga-Bakel	400	300 000 plts	
- Régénération des gommeraies par plantation	200	100 000 plts	
- Bois communautaires de Diourbel	200	80 000 plts	
- Reboisement Communautaire dans le Bassin Anacardier	240 ha	200 000 plts	
- Autres projets communautaires	300	100 000 plts	
- Plantations en régie	200	200 000 plts	
- Etablissements Publics	600	600 000 plts	
- Actions populaires de Reboisements	400	400 000 plts	
- Collectivités locales	200	200 000 plts	
Axes totaux	10400ha	8 420 000 plts	

Ce programme est provisoire. Il faut attendre que les programmes communautaires, les petites opérations en régie, et le programme des établissements publics soient mieux précisés, pour connaître les objectifs réels de la campagne 1982 qui dépasseront très probablement les 10 500 has.

2.4. Perspectives du Secteur de l'Elevage

Les objectifs à long terme du secteur, il convient de le rappeler, consistant à assurer la consommation en viande des populations sénégalaises, en l'amenant de 11 kg par an et par habitant en 1975, à 20 kg/an et par habitant en l'an 2000 et ce, en tenant compte du croît démographique.

Toutes les actions entreprises dans le secteur concourent à réaliser ces objectifs. Ces actions que l'on retrouve dans les différents projets retenus dans le 6° plan de développement économique et social, portent sur l'amélioration du milieu (pâturage et hydraulique pastorale) et sur l'amélioration de conditions d'exploitation du bétail grâce à de meilleures méthodes d'élevage, à une protection sanitaire plus intense, à un meilleur équipement des infrastructures et à une meilleure organisation des éleveurs.

2.4.1. Amélioration du milieu

Pâturages

Ils représentent la plus importante source d'alimentation du cheptel (95%) et doivent de ce fait retenir toute notre attention.

.../...

2.4. Perspectives du Secteur de l'Élevage

Les objectifs à long terme du secteur, il convient de le rappeler, consistant à assurer la consommation en viande des populations sénégalaises, en l'amenant de 11 kg par an et par habitant en 1975, à 20 kg/an et par habitant en l'an 2000 et ce, en tenant compte du croît démographique.

Toutes les actions entreprises dans le secteur concourent à réaliser ces objectifs. Ces actions que l'on retrouve dans les différents projets retenus dans le 6^e plan de développement économique et social, portent sur l'amélioration du milieu (pâturage et hydraulique pastorale) et sur l'amélioration de conditions d'exploitation du bétail grâce à de meilleures méthodes d'élevage, à une protection sanitaire plus intense, à un meilleur équipement des infrastructures et à une meilleure organisation des éleveurs.

2.4.1. Amélioration du milieu

Pâturages

Ils représentent la plus importante source d'alimentation du cheptel (95%) et doivent de ce fait retenir toute notre attention.

.../...

Il y a tout d'abord lieu de les préserver en luttant contre leur surcharge et contre les feux de brousse dévastateurs et ensuite de les améliorer notamment par l'introduction d'espèce fourragères plus nutritives et plus résistantes au climat. Grâce aux efforts combinés de la Direction des Eaux et Forêts pour les feux de brousse, des Sociétés de développement qui améliorent les systèmes d'élevage tendront à réduire la charge des pâturages et enfin de l'ISRA pour le testage et la vulgarisation des variétés fourragères plus résistantes et plus nutritives, une solution pourra être trouvée à ce problème.

Notons que dans le cadre plus général de l'alimentation du bétail, le Sénégal très riche en sous-produits agro-industriels étudie, par le canal de la SEIB, la possibilité de créer des petites fabriques d'aliments du bétail à travers le pays.

Au niveau de la Direction de la Santé et des Productions animales nos actions se situent dans le cadre de la fenaison et des cultures fourragères.

Ces actions malheureusement n'ont connu, cependant, que des résultats médiocres en raison de difficultés de financement.

.../...

Deux projets allant dans le sens de la protection et de l'amélioration des pâturages ont été inscrits au VI^o Plan et leur financement permettrait de garantir aux animaux leur principale source alimentaire évitant ainsi l'instauration d'une opération Sauvegarde du Bétail (O.S.B.) annuelle.

Hydraulique pastorale :

L'abreuvement du cheptel constitue le corollaire indispensable à son alimentation. L'eau, c'est la vie-a-t-on dit et nul être vivant ne saurait s'en passer.

Il faut reconnaître que cela n'a pas échappé au colonisateur qui pour mieux "stabiliser" les animaux en vue de la vaccination a créé des forages dans la zone sylvo-pastorale.

Ces forages, bien complétés par le Sénégal depuis son indépendance, sont encore insuffisants et se répartissent comme suit :

- Forages motorisés.....	138
- Forages puits.....	119
- Forages avec pompes.....	108
- Forages non équipés.....	125
TOTAL.....	<u>490</u>

La vétusté de certains forages et le non équipement d'autres forages font que le quadrillage en points d'eau n'est pas homogène ce qui se traduit par des surcharges

.../...

d'animaux au niveau des forages fonctionnels.

Les actions immédiates porteront sur un meilleur remaillage des forages afin de permettre une meilleure utilisation des pâturages et d'éviter la dégradation du milieu environnant.

S'agissant du parcours du bétail; en vue de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs, notamment en hivernage, un décret délimitant les parcours du bétail et organisant l'utilisation des pâturages a été pris (Décret n°20.268/MDR/DSPA du 10/3/1980).

Il s'intègre parfaitement dans le cadre de la réforme de l'Administration territoriale et locale et son application va être suivie de très près.

2.4.2. Amélioration des Conditions d'Exploitation du Bétail

Santé animale :

Au point de vue Santé animale, le Sénégal est l'un des mieux lotis en Afrique de l'Ouest grâce à l'importance de ses infrastructures en la matière et des hommes à sa disposition.

Il s'agira de tout mettre en oeuvre pour maintenir et améliorer cet acquis.

Production animale:

- Accroître les disponibilités budgétaires de manière à pouvoir renouveler les géniteurs bovins, équins

et caprins à notre disposition.

- créer des centres de multiplication de bétail Ndama, bétail très recherché pour sa rudicité et sa trypano-tolérance.

- trouver, en collaboration avec la recherche, les moyens de détecter à moindre coût la chaleur chez les bovins de manière à pouvoir dans le cadre de l'insémination artificielle, transformer la productivité de notre cheptel national bovin.

Exploitation animale :

Les équipements des foirails en bascules pèsobétail seront multipliés de façon à couvrir l'ensemble du pays en vue de pouvoir fixer le prix du bétail vif en amont ce qui conditionnera sûrement le prix de la viande en aval.

Crédit : Les coopératives d'éleveurs et en général tous ceux qui s'intéressent à l'élevage, ont besoin de fonds de roulement, donc de crédit pour mener à bien leurs opérations d'embouche.

Conformément aux directives du Chef de l'Etat, toutes les dispositions requises seront prises, pour permettre aux opérateurs du secteur de l'élevage d'accéder au crédit, notamment dans le cadre du futur crédit rural.

.../...

2.4.3. Organisation des Eleveurs (Coopératives
d'Eleveurs)

Le mouvement coopératif, dans le sous-secteur de l'Elevage a commencé en 1960 dans la zone sylvo-pastorale pour s'étendre sur l'ensemble du territoire national.

A présent, on dénombre 165 coopératives se répartissant comme suit :

- 143 coopératives d'éleveurs de bovins
- 1 coopérative d'éleveurs de petits ruminants
- 1 coopérative d'éleveurs de porcs
- 4 coopératives d'aviculteurs
- 2 coopératives de fabricant de lait re-constitué.
- 2 coopératives de collecteurs de cuirs et peaux
- 10 coopératives de bouchers
- 1 coopérative d'éleveurs de chevaux
- 1 coopérative de marchand de bétail.

Il faut noter cependant que la plupart de ces coopératives, surtout les coopératives d'éleveurs de bovins, sont en état de léthargie totale, car n'ayant pas encore accès au crédit bancaire, bien que leurs parts sociales soient versées depuis plusieurs années à la B.N.D.S. représentant un montant de 25.625.366 francs C.F.A.

.../...

Au cours de l'année écoulée les activités de la coopération ont porté sur la régularisation de la situation juridique des organismes coopératifs à vocation pastorale, la mise à jour des dossiers des coopératives d'éleveurs, la convocation des comités régionaux d'agrément des coopératives pour la transformation des AIR en coopératives, la vérification des biens des coopératives (capitaux sociaux), la réorganisation de la coopérative des aviculteurs du Sénégal (création des coopératives avicoles régionales) la participation plus active des coopératives d'éleveurs à l'opération boeufs de labour du programme agricole ((recensement du cheptel coopératif, désignation de délégués régionaux des coopératives d'éleveurs devant assurer le suivi de l'opération boeufs de labour au niveau de la région).

Pour l'année 1982, il s'agira :

- d'étudier et de mettre en place de nouvelles coopératives du type secondaire (création des unions locales de coopératives d'éleveurs, des unions régionales de coopératives d'éleveurs de l'Unions nationale des coopératives d'éleveurs).

- de redynamiser les coopératives d'éleveurs grace à une action soutenue de formation et d'information des adhérents, après avoir fait le diagnostic de la situation de chaque coopérative et grace à l'élaboration d'un plan d'action

d'accès au crédit bancaire (collecte des besoins après inventaire de tous les problèmes du secteur).

o

o

o

La mise en oeuvre de toutes ces actions de façon suivie et soutenue, permettra, à coup sûr de réaliser les objectifs assignés au Secteur de l'élevage à l'an 2 000.

2.5. Les perspectives du secteur de la pêche maritime

Elles se situent dans le cadre de la politique de développement du secteur visant à instaurer l'autosuffisance alimentaire, à contribuer de la façon la plus large au rééquilibrage de la balance commerciale et à nationaliser l'armement et les industries de transformation.

Le plan d'action de la pêche sénégalaise décrit dans le détail la stratégie que nous imposent ces objectifs.

Aussi, dans le court terme, compte tenu de ce qu'il ne faut ^{pas} perdre de vue, la nécessité d'une politique adéquate de conservation des ressources halieutiques afin de garantir leur renouvellement, c'est un taux modeste de croissance (5 % l'an) qu'il faut demander au secteur. Dans ce contexte, les objectifs de production en 1985 ne dépasseront pas 400.000 tonnes, ce qui autorise des exportations de 110.000 tonnes et une transformation de 20.000 à 30.000t.

Ces perspectives seront réalisées grâce à un certain nombre d'actions portant sur les deux types de pêches :

.../...

2.5.1. Pêche artisanale

Elle continuera à assurer l'approvisionnement en poisson du marché national.

Pour ce faire, la flotille de pêche traditionnelle sera renforcée, le nombre d'embarcations passant d'ici à 1985 de 8600 à 9300, qui seront entièrement motorisées tout en cherchant parallèlement un type d'embarcation plus performant pour remplacer la pirogue traditionnelle.

Ce programme requerra la fourniture de 800 moteurs par an, étant donné, par ailleurs, le rythme de remplacement de ces moteurs.

Cet objectif est réalisable sans difficulté, puisque le CAMP dont les premières dotations ont été assurées par l'aide canadienne, puis japonaise, s'autofinance actuellement; les bénéficiaires devront toutefois rembourser régulièrement leurs dettes.

La mise au point et l'expérimentation de nouvelles embarcations destinées au remplacement de la pirogue traditionnelle restent intégrées dans les activités du CAPAS, mais la production et la commercialisation des types d'embarcations retenus, ressortiront de l'initiative privée.

.../...

L'exploitation de tout cet équipement sera rendue plus efficiente par :

- la poursuite de la mise en place des infrastructures prévues au projet CAPAS
- l'amélioration de la qualité du conditionnement des produits
- l'extention du réseau de distribution du poisson frais .

Dans ce contexte 1513 millions seront consacrés à ce programme qui débouchera dans la mise en place de 8 centres de mareyage avec équipement frigorifique et de gros de matériel de transport isotherme correspondant.

Enfin l'équipement du territoire en infrastructures de base sera poursuivi avec la réalisation du centre de développement de la pêche artisanale de Kafountine en Casamance, la construction des ports secondaires (Djifer, Nikine, Elinkine) et le complément de l'équipement du port de St Louis.

Les recherches d'amélioration du traitement traditionnel du poisson seront poursuivies.

.../...

2.5.2. Pêche Industrielle

La flotte sous pavillon sénégalais pendant la même période passera de 115 à 140 navires qui se substitueront aux navires étrangers

L'accent sera également mis sur le rajeunissement de cette flotte, tous^{les} navires (Sardiniers et Chalutiers) ayant plus de 30 ans devant être remplacés par des navires plus modernes, plus performants et mieux adaptés aux conditions locales.

La reconstruction de la flotte thonière sénégalaise sera également accélérée afin que le potentiel des usines de traitement (26.000t) soit entièrement utilisé.

L'insertion de nationaux dans les circuits de transformation et de commercialisation, pour augmenter la valeur ajoutée distribuée au Sénégal sera favorisée grâce au crédit maritime dont le montant prévisionnel de crédit à distribuer pendant le 6^e Plan dépassera les 7 milliards de francs.

2.5.3. Coopération avec les autres pays.

La valorisation d'une flotte plus moderne et plus performante qui passe par une exploitation optimale des

.../...

ressources halieutiques, implique la protection de ces ressources pour en assurer la pérennité, de même que la possibilité d'aller chercher le poisson en dehors de nos eaux territoriales.

C'est pourquoi, notre diplomatie continuera à déployer des efforts pour conclure avec nos voisins des accords bi ou multi-latéraux, en vue d'une harmonisation des politiques de pêches, ainsi que l'octroi d'autorisation réciproque de pêches dans des zones d'intérêt économique exclusives.

En ce qui concerne les pays extra-africains, la renégociation des accords se poursuit et la réduction des avantages accordés sont recherchés compte tenu de la participation croissante des nationaux aux activités du secteur. C'est le cas de la CEE, de l'Espagne et de la Pologne.

Mention spéciale doit être faite des pays tels que le Canada, le Danemark, le Japon, le Mexique qui nous apportent leur assistance sans qu'ils aient un intérêt quelconque dans la pêche sénégalaise.

Le sous secteur de la pêche maritime étant apparu au fil des années comme une des activités les plus sûres du secteur primaire parce que échappant aux aléas climatiques, a vu sa place dans l'économie nationale s'affirmer davantage. Aussi, le Gouvernement a-t-il mis en place une stratégie rationnelle pour son développement harmonieux.

Toutes les actions entreprises, combinées avec une ouverture active vers l'extérieur et, associées à un programme de formation approprié, devront nous permettre de réaliser nos objectifs et d'assurer le succès de notre politique en matière de pêche maritime.

CONCLUSION

Camarades, voici venu le moment de conclure.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, malgré une situation économique générale très difficile, l'Etat a poursuivi au cours de la campagne 1981/82 une politique vigoureuse de soutien de la production, dans le cadre de son plan de redressement économique et financier qui ne peut se réaliser qu'avec une relance de la production intérieure.

: Des conditions climatiques favorables, ont permis d'amorcer de façon décisive cette relance qui s'est traduite au niveau rural par une augmentation substantielle des revenus encaissés.

Aussi, doit-il être compréhensible que la mise en oeuvre du second volet du plan de redressement soit envisagée dès la campagne 1982/1983. Ce second volet consiste en un retrait partiel de l'assistance de l'Etat par la suppression de la subvention de certains facteurs de production que désormais les populations devront prendre entièrement en charge.

Il s'agira que tout un chacun s'emploie à expliquer cette situation aux militants de base afin qu'ils prennent entièrement conscience des contraintes qui pèsent sur

notre économie et s'imprègnent de leur part de responsabilité dans la réalisation du plan de redressement économique et financier.

Ce redressement ne saurait en effet se faire, sans la participation de toute la collectivité nationale.